

## SOMMAIRE

### CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n°87 troisième trimestre 2004

Sommaire.....	113
Informations.....	114
Courrier des lecteurs.....	116
 <b><u>ETUDES</u></b>	
- Un officier suisse installé en France, Jacques de Guy d'Haudenger par Thierry du PASQUIER.....	117
- L'église réformée de Thouars au XVIIe siècle par Jean-Luc TULOT .....	119
- Les Avaugour de Kergrois, seigneurs de Mauves, de Saffré et du Bois en Carquefou (1514-1758) par Yves SAGET .....	139
- Un document sur la famille Boileau de Castelnaud par Thierry du PASQUIER.....	150
- Armateurs et négociants bordelais, 2, la famille Lys par Denis FAURE.....	152
Questions.....	161
Réponses.....	162

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la SHPF.  
Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier tiré à 350 exemplaires  
Dépôt légal: septembre 2004  
Commission paritaire des publications  
et agences de presse: certificat  
d'inscription n°65.361

Directeur de la publication :  
Jean-Hugues CARBONNIER

Prix au numéro: 6,5 euros

## INFORMATIONS

M. Francis Christian nous a fait parvenir la liste des articles concernant des familles protestantes parus dans la revue *Gé Magazine*, du numéro 1 au numéro 239 (1982 à juillet-août 2004)

### Rubrique *Album de famille* :

- La famille Bréguet, n° 233
- Les Dietrich, n° 99, 184
- Dollfus, n° 87
- Les Engel, une famille d'industriels et de philanthropes, n° 139
- Les Guerlain, une famille de parfumeurs, n° 104
- Les Haviland, n° 225
- Les Japy, des artisans horlogers devenus industriels, n° 110
- Kuhlmann, la descendance de Frédéric Kuhlmann, n° 126
- Les Levraut et Berger-Levraut, n° 111
- La famille Mallet, n° 209
- Ernest Meissonier, n° 97 (descendance protestante)
- Les Monod, n° 172
- Les Necker, n° 187
- Les Nègre, une famille Nîmoise, n° 199
- Oberkampf, deux générations pour réussir, comment le père participa à la réussite du fils, n° 190
- Les Peugeot, n° 57.
- La famille de Pourtalès, n° 221
- Les Seydoux, une famille du textile, n° 132
- La famille de Turckheim, n° 226

### Rubrique *Ascendances* :

- Louis Archinard, n° 147, 151
- Hubert Auriol, n° 79
- André Chamson, n° 191
- Georges Clemenceau n° 108
- Maurice Couve de Murville, n° 67
- Pierre-Gilles de Gennes, n° 173,178
- Frédéric Kuhlmann, n° 126
- Pierre Loti (Viaud), n° 229
- Théodore Monod, n° 172
- Charles Munch, n° 96
- André Pieyre de Mandiargue, n° 122
- Michel Rocard, n° 208
- Louis Schweitzer, n° 105
- Jacques-Ludovic Trarieux (épouse née Faure), n° 107
- Christian Zuber, n° 76

**Rubrique Réponses :**

- Recherches sur les familles de huguenots partis à l'étranger, n° 18
- Religion réformée, n° 95
- Ancêtre protestant ou juif ?, n° 153
- Familles protestantes de la Beauce du XVIe au XXe siècle, n° 159

**Rubrique Articles divers :**

- La fuite des élites, par Thierry Du Pasquier, n° 32
- Un voyage en Catalogne (de Jacob Courant en 1803) par Francis Christian, n°58, 59, 60
- Protestants et catholiques au Puy au XVIe siècle, n° 139
- L'état-civil protestant sous l'Ancien Régime, par Michel Caby, n° 172
- Les Protestants, XVIe-XVIIIe siècles, par Gabriel Audisio, n° 172
- Consécration d'un pasteur, n° 184

Il est à noter que certains numéros anciens de Gé-Magazine sont encore disponibles et que l'ensemble de la collection peut être consultée à la Bibliothèque de la SHPF.

## COURRIER DES LECTEURS

Compléments à l'article de M. Thierry du Pasquier sur la famille Acéré (cf. cahiers du CGP n°86) par Mme Jeanne Skalski.

I. Marc-Antoine Acéré, sieur des Forges, est le fils de Georges Acéré, sieur de la Tourette et de Dorothee Yvon. Il est marchand banquier à Lyon en 1622, avant de s'installer à Paris. Par contrat de mariage du 1<sup>er</sup> mars 1627 (Thomas Aubry, notaire à Loudun), il épouse Anne de Burges, d'où au moins treize enfants.

Barthélemy de Burges (°29 août 1566), fils de Pierre de Burges, originaire de Chinon, et de Françoise Sasserie, avait épousé, par contrat de mariage du 13 janvier 1601 (Bureau, notaire), Anne Le Proust (°1584) fille de François Le Proust et de Jeanne David (x 1580 à Loudun) d'où au moins dix enfants.

(Cf. Jean-Luc Tulot « *Protestants de Bretagne, du Val de Loire et du Poitou à Paris* », 1997).

Paul Acéré des Forges est mort à Amsterdam le 22 janvier 1706 ; sa veuve, Emilie de Rozemont, a continué à percevoir une pension des Provinces-Unies après le décès de son époux.

(Fichier wallon).

### II. Branche de Lyon.

On retrouve au Refuge les descendants suivants de Jacob Acéré, marchand banquier de Lyon et mort dans cette ville le 18 novembre 1680 :

- Madeleine Acéré, veuve de François Bosc, est réfugié à Zurich en 1685-1686 avec sa fille Madeleine Bosc et son fils Charles Bosc (°Lyon 5 août 1670), qui est étudiant en lettres et philosophie à l'université de Genève en 1686-88.

- Marguerite Acéré, veuve de Jean Grevoulet, est réfugiée à Zürich de 1686 à 1699, avec sa fille Marguerite Grevoulet.

On retrouve Marguerite Acéré à Genève, rue des Belles Filles, où elle meurt le 6 février 1721.

- Simon Vareille, époux de Marie Acéré, est le fils de Jacques Vareille, notaire royal de Saint Martin de Lansuscle en Gévaudan.

(Eglise réformée de Lyon. BMS, dépouillement en cours).

**UN OFFICIER SUISSE INSTALLE EN FRANCE,**  
**JACQUES DE GUY D'HAUDENGER**

Odile Jurbert, directeur des Archives départementales des Ardennes, dans son remarquable article sur les visites épiscopales de Charles-Maurice Le Tellier a transcrit :

*Sorcy : On fait le presche chez M. d'Odanger.*

*A Sorcy, il n'y a qu'un mesnage huguenot et la veuve de feu d'Odanger qui demeure avec trois de ses petites filles. Cette terre est à d'Odanger, capitaine d'une compagnie franche suisse, qui est en garnison à Saint-Omer. Il m'a promis de se faire catholique et assurément il me tiendra sa parole.*

(Cahiers du centre de généalogie protestante n° 85, premier trimestre 2004, p.25)

Les rois de France ont eu à leur service de nombreux régiments suisses, en application de « capitulations », c'est à dire de contrats avec les cantons suisses. A l'époque où il persécutait les réformés, Louis XIV était très heureux de recruter des soldats suisses, de valeur réputée, et acceptait sans état d'âme les protestants dans ses troupes étrangères.

Le personnage dont la veuve est mentionnée ci-dessus est Jacques de Guy dit Haudanger, né vers 1603 dans la principauté de Neuchâtel, en Suisse, enterré à Sedan dans la religion réformée le 3 juin 1675, (« *Messire Jacques de Guy d'Audenger, Chevalier, seigneur de Sorci, Botemont, Biolci, Aoust, lieutenant général.* » Il servit dans les Gardes Suisses et fut placé à la tête du régiment qui porte son nom, formé en 1643 (par Jacques Haudanger de Guy), avec 9 compagnies neuchâteloises de 200 hommes, prélevées sur les régiments sur pied. Le régiment était à Gravelines en 1644, Mardyck en 1645, Courtrai, Bergues et Dunkerque en 1646, participa à la défense d'Armentières et au siège de Lens en 1647. Il fut à Ypres et à la bataille de Lens en 1648, et fut licencié le 2 octobre 1648, sauf la Compagnie colonelle, incorporée aux Gardes Suisses. (*Histoire de l'Infanterie française*, du Général Susane , reprint Paris 1985).

Jacques de Guy d'Audenger continua à servir la France ; il participa à la bataille de Vilmergen opposant les cantons suisses protestants et les cantons catholiques en 1656 et devint maréchal de camp (c'est à dire l'équivalent de général de brigade) en 1657, selon la notice de Ed. Quartier-La-Tente, *Les familles bourgeoises de Neuchâtel*, Neuchâtel 1903). Il fut ensuite nommé lieutenant général, c'est à dire l'équivalent de général de division.

C'est vraisemblablement par son mariage qu'il devint seigneur de Sorcy et autres localités.

Le capitaine de la compagnie franche est probablement Jean Henri de Guy, héritier de Jacques, mentionné par Quartier-La-Tente.

La famille Guy d'Audenger s'appelait à l'origine Clerc dit Guy, et était bourgeoise de Neuchâtel dès le XVe siècle. Jean Clerc dit Guy, mort en 1605, capitaine au service de France et banneret de Neuchâtel, fut anobli en 1595 par Marie de Bourbon, princesse de Neuchâtel. Il fut le père de Jacques, ci dessus, qui fut anobli avec ses frères Pierre et Henri, et son neveu Guillaume par le roi de France en 1649. Cette branche a fait souche en France. (Léon et Michel Jéquier, *Armorial Neuchâtelois*, Neuchâtel 1944.)

Il serait intéressant d'avoir des renseignements sur cette descendance française, bien qu'elle soit apparemment devenue catholique.

Thierry Du PASQUIER

## L'ÉGLISE REFORMÉE DE THOUARS

### AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

N'ayant pas encore achevé la transcription des lettres de Frédéric et de Charlotte de La Trémoille et de leur neveu Henri-Charles, nous présentons les familles réformées vivant dans leur entourage et en premier lieu les réformés qui s'étaient rassemblés à Thouars sous leur protection.

En dehors des pages que lui consacrent Drouyneau de Brie, P. V. J. de Bournizeaux et Hugues Imbert<sup>1</sup> dans leur Histoire de la ville de Thouars, l'Église de Thouars n'a été l'objet d'aucune étude particulière. Il est vrai que les registres des baptêmes, mariages et sépultures de cette Église ne sont pas parvenus jusqu'à nous, mais pourtant il existe des sources. La plus simple à trouver est constituée par les abjurations portées sur les registres des trois paroissiaux de Thouars (Saint-Médard, Saint-Laon et Notre-Dame-du-Château) conservés à la Mairie, qui permettent de connaître la plupart des membres de cette église au temps de la révocation de l'Édit de Nantes. La source la plus ancienne est composée par le registre du consistoire pour les années 1594-1615, conservé dans le Fonds La Trémoille des Archives nationales de France,<sup>2</sup> qu'Hugues Imbert a en partie publié à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>, mais qui, curieusement ou significativement a été ignoré par Gildas Bernard dans son inventaire des sources protestantes<sup>4</sup>. Une autre source est constituée pas les minutes des notaires de Thouars, conservées aux Archives départementales des Deux-Sèvres.

La population indigène de Thouars resta majoritairement insensible au protestantisme et, en dehors de quelques individus, cette église étaient composée des réformés venus d'autres villes ou d'autres provinces. Mes travaux sur les églises de Loudun et de Saumur, voire de Vitré m'ont permis de déterminer ces flux migratoires qui sont un phénomène peu étudié, il faut l'avouer, par les historiens du protestantisme.

---

<sup>1</sup> DROUYNEAU de BRIE, *Mémoires historiques sur la ville de Thouars*, inédits, rédigés en 1742 dont des exemplaires sont conservés aux médiathèques de Thouars et de Poitiers ainsi qu'aux Archives nationales (1 AP 1050), P. V. J. BERTHRE de BOURNIZEAUX, *Histoire de Thouars*, Niort, 1824, réédition Res Universis, Paris, 1992 et Hugues IMBERT, " Histoire de Thouars ", *Mémoires de la Société de Statistique, Sciences et Arts des Deux-Sèvres*, 2e série, tome X, 1870, réédition Office d'édition du livre d'histoire, Paris, 1996. Le premier auteur, dont le grand-père, prévôt provincial du duché, avait été leur contemporain, est très hostile aux protestants, notamment aux duchesses Charlotte-Brabantine de Nassau et Marie de la Tour d'Auvergne ; le second, un ultra royaliste, antirépublicain, perpétua cette présentation et le troisième, un républicain, leur est plus favorable.

<sup>2</sup> Archives Nationales, 1 AP 1481.

<sup>3</sup> Hugues IMBERT, *Documents inédits sur Thouars*, Thouars-Niort, 1879-1881, 3 vol, 1<sup>ère</sup> Série, p. 142-182.

<sup>4</sup> Gilles BERNARD, *Les familles protestantes en France. XVI<sup>e</sup> siècle – 1792. Guide des recherches biographiques et généalogiques*, Archives nationales, Paris, 1987, p. 521-533.

Les correspondances adressées à André Rivet, professeur de théologie à l'Université de Leyde, puis gouverneur du jeune prince Guillaume II d'Orange et enfin curateur de l'Ecole illustre de Bréda, par son frère Guillaume Rivet, pasteur de Taillebourg et par son neveu André Pineau, conservées à la Bibliothèque de l'Université de Leyde, dont j'ai effectué la transcription, m'ont livré des informations sur un grand nombre de personnalités de l'Eglise de Thouars.

## **Les premières manifestations du protestantisme à Thouars**

A la différence de certaines villes, comme Châtelleraut, où le protestantisme se développa sous l'égide de son seigneur, les La Trémoille n'y jouèrent à l'origine aucun rôle, le vicomte puis duc de Thouars, Louis III de La Trémoille, et son épouse, Jeanne de Montmorency, étant restés catholiques. Ce n'est qu'en 1586 et 1587, que Charlotte et Claude de La Trémoille, leurs enfants, sautèrent le pas.

La première manifestation du protestantisme à Thouars intervint en 1557 et fut marquée par le départ pour Genève, de Philippe de Chasteigner, abbesse de Saint-Jean de Bonneval, avec huit de ses moniales.

A l'exception d'une brève période, en 1562-1563, où Thouars fut contrôlée par les protestants, et pendant laquelle des catholiques furent persécutés et des destructions opérées dans les églises, Thouars resta catholique, comme le vicomte Louis III de La Trémoille qui le 3 juillet 1563 fut élevé au rang de duc.

La ville de Thouars fut protégée des atteintes des armées protestantes en raison de la parenté de Jeanne de Montmorency avec les Coligny. Les Valois ne tenaient pas à voir le duc de La Trémoille basculer dans le clan adverse et le ménageaient.

A la suite de la Saint-Barthélemy, les huguenots à Thouars, rapporte Drouyneau de Brie "cédèrent à la nécessité, dissimulèrent et ne s'assemblèrent plus publiquement". Un seul réformé de Thouars, l'orfèvre Jacques Bourdeau, est signalé au Refuge le 28 avril 1574, il fut reçu habitant de Genève<sup>5</sup>.

A la fin de l'année 1576, Louis III de La Trémoille "*autrefois amy des huguenots*", mécontent "*d'eux parce qu'ils luy prenoient de temps en temps quelques-uns de ses chasteaux*" et dont les ambitions étaient contrecarrées par le gouverneur du Poitou, le comte de Lude, prit le parti de la Ligue, mais mourut lors du siège de Melle, le 25 mars 1577.

Après le décès de son époux, la duchesse de La Trémoille resta fidèle au catholicisme. Son fils, Claude, né le 20 décembre 1567, débuta sa carrière dans l'armée royale sous les ordres de son parent, le duc de Montpensier, seigneur de Champigny-sur-Veude.

---

<sup>5</sup> Paul-F. GEISENDORF, *Livres des habitants de Genève (1572-1574 et 1585-1587)*, Droz, Genève, 1963, tome II, p. 100.



## La conversion de Claude de La Trémoille au protestantisme

En 1585, rejetant l'autorité des Guise, le jeune duc Claude de La Trémoille rejoignit les forces protestantes. Il conduisit en septembre, un corps de troupes au secours de Henri I de Bourbon, prince de Condé, qui faisait le siège de Brouage. Au mois de mars 1586, renforçant cette union, le prince de Condé épousa Charlotte-Catherine de La Trémoille, sœur du duc<sup>6</sup>. Pendant l'été 1588, Claude de La Trémoille, après la mort de son beau-frère, le prince de Condé, embrassa la Religion réformée, dont il fut un des plus fermes appuis jusqu'à sa mort<sup>7</sup>.

La conversion du duc Claude de La Trémoille n'eut pas de répercussions immédiates à Thouars. Sa mère conserva cette place aux catholiques. La ville fut conquise au début de l'année 1589 par Henri de Navarre, lors d'une campagne éclair où il s'empara également de Loudun, Montreuil-Bonnin, L'Isle-Bouchart et Châtellerauld. Montataire<sup>8</sup> et La Norraye, les gouverneurs que le Béarnais désigna, semblent avoir eu la main lourde. Les habitants regimbèrent au fait d'être réquisitionnés pour remettre en état les fortifications. Les chanoines de Saint-Pierre-du-Châtelet, sans doute trop puissants aux yeux du jeune duc, virent leur église et maison rasées. Au mois d'août 1589, Claude de La Trémoille, reprochant à Henri de Navarre sa compromission avec les catholiques, pour que ceux-ci acceptent sa succession au trône à la suite de l'assassinat d'Henri III, se retira pour un temps avec sa clientèle en Poitou.

## La Constitution de l'Eglise de Thouars

A la suite de l'abjuration d'Henri IV, Claude de La Trémoille, une fois de plus, se retira dans ses terres du Poitou. En 1594, il créa à Thouars une église constituée de familles nobles des environs, d'officiers, d'hommes de lois, de praticiens et de marchands. Cette date est importante, car elle fit reposer le statut de l'église de Thouars sur le "droit de possession" prévu à l'article 9 de l'Edit de Nantes<sup>9</sup>, droit qui ne fut remis en question qu'en 1685.

Les premiers pasteurs de l'Eglise de Thouars furent : Nicolas Berni<sup>10</sup>, François Oyseau, sieur de Trévecar<sup>11</sup> et son gendre André Rivet,<sup>12</sup> qui y resta en fonction jusqu'en 1620.

---

<sup>6</sup> Charlotte-Catherine de La Trémoille, très éprise du prince de Condé, s'était convertie au protestantisme le 19 janvier 1686 à La Rochelle. Elle lui donna deux enfants : Eléonore, née le 30 avril 1587 et Henri, né posthume le 1<sup>er</sup> septembre 1588. A la suite de la mort suspecte de son mari, le 3 mars 1588, elle fut emprisonnée et ne fut libérée qu'en 1595. Elle abjura le protestantisme le 26 décembre 1596.

<sup>7</sup> Frères HAAG, *La France protestante*, tome VI, p. 414.

<sup>8</sup> Jean de Madaillan, seigneur de Montataire.

<sup>9</sup> L'article 9 de l'Edit de Nantes autorisait le culte là où son exercice avait été fait publiquement en 1596 et 1597. Les réformés de Thouars justifiaient l'exercice du culte sans discontinuité depuis 1589.

<sup>10</sup> Berni, fils du pasteur de Vitré Nicolas Berny, fut nommé pasteur à Thouars en 1590 ou 1591.

<sup>11</sup> François Oyseau, sieur de Trévecar, originaire du Pays de Guérande, fut pasteur à Nantes de 1563 à 1585. Chassé de Nantes par l'Edit de 1585 et par la Ligue, il se retira au Poitou et fut pasteur à Thouars. Il revint à Nantes en 1596 où il exerça le ministère jusqu'en 1607. Il devint en 1609 pasteur de Gien, où il resta en fonction jusqu'en 1623. Il mourut le 25 février 1625, à l'âge de 85 ans.

<sup>12</sup> André Rivet, né en 1573 à Saint-Maixent, devint en 1595 le chapelain du duc de La Trémoille. Il épousa en 1596 à Thouars, Suzanne Oyseau, fille du pasteur François Oyseau. Il quitta en 1620 le service des La Trémoille pour devenir professeur de théologie à Leyde. Il mourut le 7 janvier 1651 à Breda.

## L'Eglise de Thouars dans les années 1594-1615

Le registre du consistoire de Thouars, conservé pour les années 1594 à 1615, nous fait participer à la vie quotidienne des membres de son église réformée. Il nous livre une soixantaine de patronymes : Allonneau, Acquet, Arnault, Baron, du Bellay, Berthon, Bonneau, Bouchereau, Boulliaud, Boullenois, Bourdeau, Brisson, Chapeau, Charrier, Chauvigné, Chotart, de Courbois, David, Delaunay, Deshayes, Dumonceau, Dupont, Duval, Ferrand, Fouquet, Fouschier, Girault, Goussé, Guérin, Guérineau, Jehan, Hay, Hostand, Le Blanc, Le Riche, Madaillan, Malescot, Marsault, Menuault, Mériault, Mestayer, Mousset, Nepveu, Papault, Paquet, Patton, Pelleus, Pineau, de Préaux de Chastillon, Prévost, Raimond, Reverdy, Richou, Sésy, Tabarit, Tiffeneau, Vigoureux... L'application du classique coefficient de 5 personnes par famille, à ces 60 patronymes fait présumer que le nombre des membres de l'église de Thouars, en ces années, était de l'ordre de 300 à 400 personnes.

Parmi ces familles, peuvent être distinguées quelques personnalités : Jean Boullenois, concierge du château de Thouars, Zacharie du Bellay, sieur du Plessis-Bellay, Laurent Chapeau, sieur de la Bourdelière<sup>13</sup>, Nicolas Dumonceau, l'un des conseillers et secrétaires des La Trémoille, Jacques Guérin, l'argentier de Madame, Antoine Guérineau, sieur du Preuil et son fils Salomon, le maître d'école Jean Hay, Jean de Madaillan, seigneur de Montataire, gouverneur de Thouars et son épouse Judith de Chauvigny, l'hôte des Trois-Rois Mathieu Mériault, l'apothicaire Maurice Nepveu, le notaire Pierre Pelleus, Hector de Préaux, sieur de Châtillon, le chirurgien Guillaume Prévost, le boucher François Richou, le peintre Antoine Sésy, le géôlier Jean Tiffeneau.

Plusieurs membres de ces familles exercèrent les fonctions d'anciens : Louis Allonneau, Louis Fouschier, Antoine Guérineau (1595), Louis Hostand, Raymond Jehan, Pierre Mousset, Jehan Tiffeneau (1598), Jehan Bonneau, François Ferrand, Pierre Pelleus, Guillaume Prévost (1603), Nicolas Dumonceau (1606), Maurice Nepveu (1610), Salomon Guérineau, fils d'Antoine, avocat au siège du duché-ville de Thouars (1612), Bouchereau et Guy Berthon (1614).

Les anciens avaient pour charge d'organiser le culte, les secours au pauvres, de veiller à l'observance de la bonne discipline. Les membres de la communauté qui avaient dansé, joué, calomnié leurs condisciples, fornicqué avec leur servante ou s'étaient mariés à la papauté encourageaient leurs rappels à l'ordre.

Ce dernier reproche est révélateur de la petite taille de la communauté réformée de Thouars où il était difficile de trouver un conjoint de la Religion appartenant à sa classe sociale. Comme le souligne Elisabeth Labrousse, en milieu rural où la communauté réformée n'était pas très populeuse, si les parents jugeaient ces mariages bien assortis ou avantageux, ils passaient outre à l'inconvénient de leur bigarrure. Lorsque cette union avait été célébrée, après une pénitence publique au temple, le conjoint réformé et ses parents étaient réconciliés et l'on n'en parlait plus. Les testaments révèlent qu'en général chaque conjoint conservait sa religion. Quant aux enfants, le plus fréquemment les fils étaient élevés dans la religion de leur

---

<sup>13</sup> Laurent Chapeau, sieur de La Bourdelière, devint le gouverneur de Thouars dans les années 1610-1620. Le registre du consistoire de Thouars pour les années 1594-1615, fait état le 1<sup>er</sup> avril 1599 de son admission " comme membre de l'Eglise du Christ ".

père et les filles dans celle de leur mère<sup>14</sup>. Se marièrent ainsi à la papauté : M. de La Mazure, secrétaire et conseiller des La Trémoille (1595), Vigoureux (1595), Pierre Lorraine (1598), une fille de Jean Tiffeneau (1599), Samuel Richou, sieur de Baichereau (1602), Boulliaud (1610).

Au fil des ans, plusieurs des familles réformées de Thouars retournèrent au catholicisme. Ce fut le cas notamment des Boulliaud, Malescot, Tiffeneau, de certains membres de la famille Guérineau,... d'autres tombèrent en quenouille, tels les Dumonceau, ou encore partirent ailleurs. Néanmoins en dépit de ces aléas, la communauté réformée se maintint vaillamment, avec la protection de la duchesse Charlotte-Brabantine de Nassau, puis de sa belle-fille Marie de La Tour d'Auvergne et enfin de celle de la princesse de Tarente, Emilie de Hesse-Cassel.

### **Sous le protection de Marie de La Tour d'Auvergne**

Si l'abjuration d'Henri de La Trémoille, le 18 juillet 1628, pendant le siège de La Rochelle, entre les mains de Richelieu, fut imitée par quelques familles de l'église de Thouars, la majorité tint le choc, suivant l'exemple de la duchesse douairière Charlotte-Brabantine de Nassau et de la jeune duchesse Marie de La Tour d'Auvergne. Le prince de Tarente, dans ses Mémoires, conte comment, parce qu'elle "*devint fort puissante dans sa famille*" elle "*se servit fort avantageusement de son pouvoir pour favoriser la Religion protestante où elle avoit été élevée dès sa plus tendre enfance*"<sup>15</sup>.

André Rivet, pasteur de Thouars depuis 1595, étant parti pour les Provinces-Unies afin d'y enseigner la théologie à l'université de Leyde. Paul Geslin de La Piltière<sup>16</sup> le remplaça en 1623. Le duc Henri de La Trémoille, pendant deux ans, eut un ministre particulier, Paul Testard<sup>17</sup>. Paul Geslin de La Piltière mourut en 1630 et fut remplacé par Jean-Pierre Salbert, sieur de La Cotinière, l'un des anciens ministres de La Rochelle. Le successeur de ce dernier à la fin des années 1630, Jean Chabrol, resta en exercice une bonne trentaine d'années<sup>18</sup>.

---

<sup>14</sup> Elisabeth LABROUSSE, *La révocation de l'Edit de Nantes*, Petite bibliothèque Payot, 1990, p. 70-71.

<sup>15</sup> Henri-Charles de LA TREMOILLE, *Mémoires*, Liège, 1767, p. 304.

<sup>16</sup> Paul Geslin, sieur de la Piltière, était originaire de Nantes. Il fut ministre à Châtelleraut, de 1614 à 1623, avant d'exercer le ministère à Thouars. Une quinzaine de ses lettres conservées aux Archives nationales sous la cote 1 AP 663 nous permettent de mieux connaître sa personnalité.

<sup>17</sup> Paul Testard, sieur de la Fontaine, né en 1599 à Blois, fils du notaire Paul Testard et de Marguerite Ballay, devint ministre à Thouars en novembre 1623. Il ne resta en fonction auprès des La Trémoille que deux ans. Au mois de janvier 1626, l'Eglise de Blois le demanda et le duc de La Trémoille consentit à son départ. Paul Testard épousa le 28 novembre 1627, au temple de Blois, Catherine Dufour (1607-1679) fille de Jean Dufour, lieutenant en l'élection de Blois et avocat au siège présidial. Ils eurent quatre enfants : trois fils et une fille. L'aîné des fils : Paul, fut le pasteur de Dangeau, les deux autres fils, Jacques et Charles furent marchands, respectivement à Paris et à Tours. Leur soeur, Catherine (1629-1660), épousa Claude Pajon, pasteur de Marchenoir.

<sup>18</sup> Jean Chabrol était en fonction dès 1637. Le 12 mars 1652, il baptisa notamment, au château de Thouars, Charlotte-Amélie de La Trémoille, fille aînée du prince de Tarente, née le 3 janvier 1652. Charlotte-Amélie de LA TREMOILLE, *Mémoires*, Ed. Edouard de Barthélemy, Genève, 1876, p. 27. Pendant les années 1663-1669, Jean Chabrol fut secondé par le ministre François Bancelin (1632-1703) d'une famille bourgeoise de Metz, gendre du pasteur Paul Ferry.

Marie de La Tour d'Auvergne, comme il se doit, maintint sa confiance à ses agents huguenots : Dumonceau de Champdor, Guérineau, Thévenot, Boullenois Comme sa belle-mère, Charlotte-Brabantine de Nassau, elle fut non seulement la protectrice de l'église de Thouars, mais aussi celle de l'église de Vitré en Bretagne et joua parfois également un rôle important dans l'église de Charenton.

Le premier temple de Thouars, situé auprès des halles, entre l'église Saint-Médard et le couvent des Cordeliers, était un facteur de trouble entre les catholiques et les protestants. L'on devine aisément l'influence de Marie de La Tour d'Auvergne lorsque son époux mit fin à cette discorde le 20 mars 1640, en autorisant les réformés à construire un nouveau temple dans l'emplacement de leur cimetière, près les murs de la ville, joignant à la rue conduisant du carrefour de Tiffauges au bateau de Saint Jacques. Malheureusement, le présidial de Poitiers mis son grain de sel dans cette affaire et il fallut aux réformés de Thouars attendre un arrêt du Conseil du 16 mars 1644 qui leur donna gain de cause<sup>19</sup>. Selon Hugues Imbert, le temple était un bâtiment octogonal, qui fut démoli sous le Second Empire. La correspondance de Marie de la Tour d'Auvergne révèle qu'elle veilla particulièrement à l'édification de ce temple. De même, en 1646, à Vitré, à la suite de la fermeture du temple en raison de sa proximité de l'église Notre-Dame, elle avança les 10 000 livres nécessaires à la construction d'un nouveau temple<sup>20</sup>.

L'église de Thouars, perdit sa protectrice le 24 mai 1665. Mais sa mort ne causa pas la ruine de l'église de Thouars ; Henri de La Trémoille comme nous l'avons écrit dans l'article que nous lui avons consacré n'intenta jamais rien contre ses anciens co-religionnaires. A sa mort, le 21 janvier 1674, la princesse de Tarente, qui avait perdu son mari le 14 septembre 1672, continua à protéger le petit troupeau de Thouars. Ses liens avec la famille royale favorisèrent ce rôle. Elle était, en effet, la tante de la princesse Palatine, seconde épouse du duc d'Orléans. Dans ses Mémoires, Saint-Simon souligne à ce propos qu'Emilie de Hesse-Cassel bénéficia des "*égards les plus marqués*" du duc et de la duchesse d'Orléans "*dans les courts intervalles qu'elle avait passés à Paris, où elle avait paru à la cour sans prétention aucune, et parmi les femmes assises, comme l'une d'entre elles*"<sup>21</sup>.

## **La communauté réformée de Thouars à la veille de la Révocation**

La disparition des registres de l'église réformée de Thouars, fait que c'est dans les registres des trois paroisses catholiques de Thouars, dans les registres des églises réformées voisines et dans les archives des notaires de Thouars, que l'on doit glaner quelques indications touchant les membres de cette communauté.

### **Liens avec l'Eglise de Loudun**

L'église de Thouars paraît avoir eu des liens très étroits avec celle de Loudun, distante d'une vingtaine de kilomètres. Ces liens durent être encore renforcés le 10 août 1654, le duc Henri de La Trémoille fit l'acquisition du duché de Loudun, appartenant à la duchesse

---

<sup>19</sup> Hugues IMBERT, *Histoire de Thouars*, op. cit., p. 298-300.

<sup>20</sup> Abbé PARIS-JALLOBERT, *Journal historique de Vitré ou documents et notes pour servir à l'histoire de cette ville*, Vitré, 1880, p. 135-137.

<sup>21</sup> SAINT-SIMON, *Mémoires*, Ed. Y. Coirault, La Pléiade, tome III, p. 53.

d'Aiguillon. L'Etat de nos travaux sur Loudun, nous permettent d'en détailler quelques uns, sans prétendre à l'exhaustivité.

Paul Naudin, de Loudun, dans les années 1650 devint lieutenant et juge ordinaire, civil et criminel au duché et pairie de Thouars et épousa Antoinette Bouquet, veuve de Pierre Pelleus, sieur du Boschet, précédent détenteur de cette charge. Paul Naudin dut abjurer dans les années 1670.

Elisabeth Liger, née en 1653, fille de l'avocat Alexandre Liger et de Catherine Batard, épousa par contrat du 31 mars 1678 (Aubry, notaire) Gabriel Branchu, sieur de Fontenelles, demeurant dans la paroisse Saint-Médard de Thouars, fils de Balthazar Branchu, sieur de Fontenelles et de Marie Voyer.

Les abjurations consignées dans les registres des paroisses de Thouars révèlent la présence de plusieurs loudunais à Thouars : Antoine Boudault, Angélique Mitonneau, son épouse, Magdeleine, Isaac, Charles et Benjamin leurs enfants ; Anne et Suzanne Cochard, filles du boucher Jean Cochard et de Suzanne Le Suire ; Daniel Drugeon et son épouse Suzanne Rebecourt ; Charles Gastinet, son fils Charles, sa fille Marthe et son gendre Pierre Pinguet ; André Le Suire, fils d'André Le Suire, sieur de la Touche et de Marthe Ragueneau<sup>22</sup> ; le potier d'étain Jean Le Suire ; le maître tapissier Jean Serelle.

D'autres sources font également état de la présence à Thouars : de l'avocat en parlement Jean Allard, sieur de la Châtaigneraie ; du marchand Joseph Guicherit ; du marchand Paul Huger ; de René Prudhomme, du marchand Jean Siré et du marchand Jean Voyer, sieur de Navère.

### *Liens avec l'Eglise de Saumur*

Marie Pelleus, sœur du greffier Pierre Pelleus, était mariée à l'avocat Philippe Pinault, à qui elle donna quatre enfants à Saumur en 1625, 1630, 1631 et 1633. Parmi les étudiants de Thouars à avoir présenté une thèse à l'académie de Saumur on relève : Louis Favereau (1645) et Jacques Champion (1651)<sup>23</sup>.

Charlotte Pineau et Marguerite Briand, à la suite de leurs mariages en 1648 avec des habitants de Saumur, s'y établirent. Anne Oyseau vint habiter à Saumur chez sa fille. Elle y mourut et fut inhumée le 15 novembre 1651. Pierre Durand, frère de Marguerite, s'établit lui aussi à Saumur, où il fut marchand de draps de soie.

André Girard, docteur en médecine, demeurant à Thouars, décéda le 24 octobre 1661 à Saumur. Marguerite Nepveu, veuve de l'apothicaire Pierre Durand, venue elle aussi à Saumur pour être près de ses enfants, y mourut à l'âge de 62 ans et y fut inhumée le 1<sup>er</sup> mars 1671.

---

<sup>22</sup> André Le Suire et Marguerite Ragueneau eurent quatre enfants baptisés à Loudun : André (1665), Marthe (1668), Daniel (1669) et Alexandre (1676).

<sup>23</sup> Louis DESGRAVES, "Les thèses soutenues à l'Académie protestante de Saumur au XVII<sup>e</sup> siècle", BSHPF, tome CXXV, janvier-mars 1979, p. 76-97.

Inversement Marie Denfer, fille de Philippe Denfer et d'Elisabeth Prieur, baptisée le 31 août 1611 au temple de Saumur, était en 1685 à Thouars, veuve du marchand potier d'étain Samuel Langlois<sup>24</sup>.

Deux enfants de Louis Foucher et de Marie Ollier de Thouars se marièrent au temple de Saumur : Paul épousa le 1<sup>er</sup> août 1677, Anne Archambault et Esther, le 27 août 1684, Pierre Archambault<sup>25</sup>.

### **Liens avec l'Eglise d'Angers**

Josias Thévenot, de Thouars, épousa le 12 janvier 1620 au temple de Sorges, lieu d'exercice de l'église d'Angers, Suzanne Pasquereau de cette ville. Le marchand de draps de soie Samuel Gallais, fils d'André Gallais et de Louise Thibault, de Thouars, épousa également au temple de Sorges, le 30 mai 1621, Marguerite Théard d'Angers<sup>26</sup>. Leur fille Esther épousa en 1655 Pierre Poisson, marchand à Angers.

### **Liens avec l'Eglise de Montreuil-Bonnin**

Pierre Meslereau, serger, originaire de Montreuil-Bonnin, vint dans les années 1662-1664 à Sainte-Verge pour y exercer sa profession. Le menuisier Jean Tabarit alla en 1672 à Montreuil-Bonnin chercher son épouse Anne Duc<sup>27</sup>.

### **Liens avec l'Eglise de Poitiers**

Le marchand orfèvre Gédéon Bobin, originaire de Poitiers, s'établit à Thouars dans le courant des années 1660. Il y épousa Marguerite Peussier. Emilie Nepveu, fille du maître-apothicaire Maurice Nepveu et d'Esther Trioche épousa en 1671 Jean Pioger, maître apothicaire à Poitiers.

### **Liens avec l'Eglise de Châtelleraut**

Jacques Gallais, fils de Samuel Gallais et de Marguerite Théard, épousa le 21 juin 1654 au temple de Châtelleraut, Marie Deslandes, fille du procureur Abraham Deslandes et de Marie Poizay<sup>28</sup>.

---

<sup>24</sup> Marie Denfer avait épousé, en 1634, Samuel Langlois. Elle lui donna trois enfants à Saumur : Samuel (11 février 1635), Marie (5 avril 1637) et Jean (21 mars 1638).

<sup>25</sup> Jacques et Janine MORON, *L'Eglise réformée de Saumur*, Avrillé, 1993.

<sup>26</sup> Simone BRUN, *Tables décennales de l'Eglise Protestante de Sorges, 1600-1685*, A.G.E.N.A., Edition du 7 décembre 1990.

<sup>27</sup> E. BRICAULD de VERNEUIL, Maurice POULIOT, G. JAROUSSEAU, F. JOURDA de VAUX de FOLETIER, J. SALVINI et F. VILLARD, *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 : Vienne. Série E Supplément (Communes)*, tome II, Poitiers 1959, p. 306.

<sup>28</sup> A. D. Vienne, En 1651. Le contrat de mariage de Jacques Gallais et de Marie Deslandes fut passé le 21 juin 1654 devant le notaire Carré, de Châtelleraut. François HUERRE, "Contrats de mariage protestants de Châtelleraut aux Archives de la Vienne", *Le Hérage*, N° 54, septembre 1996, p. 6.

### liens avec les églises de Niort et Saint-Maixent

Faute de relevé des mariages des églises de Niort et de Saint-Maixent, nous ne savons quels liens ces églises pouvaient avoir avec celles de Thouars.

### Liens avec l'Eglise de Vitré en Bretagne

Les liens entre l'église de Thouars et l'église de Vitré en Bretagne, ville dont les La Trémoille étaient barons, furent minimes. Marie Trioche, née le 12 janvier 1612 à Vitré, fille de Macé Trioche, "*faiseur de rouets d'arquebuse*", épousa le receveur de Thouars Daniel Guérineau ; sa sœur Esther, née le 19 janvier 1614 à Vitré, était en 1685 à Thouars, veuve du marchand apothicaire Marc Nepveu. L'armurier Pierre Poctoy, neveu d'Esther Trioche, né le 21 février 1634 à Vitré, paraît avoir également résidé à Thouars.

Georges de Cordouan, sieur de Saint-Cyr, un des gentilshommes ordinaires du duc de La Trémoille, épousa au château d'Olivet, le 30 janvier 1633, Gabrielle de Marconnay, une des suivantes de la duchesse.

Un seul réformé de Thouars : Paul Vigoureux, sieur de la Touche, fils de Jean Vigoureux et de Françoise Besnard, s'établit à Vitré en Bretagne. Il y épousa le 19 mai 1652 Marie Ravenel, dont il eut neuf enfants de 1653 à 1664.

### **Composition sociale de l'église de Thouars à la veille de la Révocation**

L'on peut présumer que, tant que vécut la duchesse de La Trémoille, la communauté réformée de Thouars eut une certaine importance. Qu'il s'agisse des familles nobles, d'officiers, d'hommes de lois, de praticiens, de marchands, de commerçants et d'artisans.

La construction du nouveau château à partir 1635 dut avoir pour corollaire la présence à Thouars d'entrepreneurs et d'ouvriers du bâtiment, d'artisans spécialisés et d'artistes dont certains pouvaient être protestants<sup>29</sup>.

Le déclin de la communauté réformée de Thouars dut commencer à la suite de la mort de la duchesse en 1665, et se précipiter après la mort, en 1674, du duc Henri de La Trémoille. La princesse de Tarente, veuve depuis 1671, restée protestante, se partageait entre Thouars et Vitré<sup>30</sup>. Selon le témoignage de Saint-Simon, elle ne passa à Paris que de "*courts intervalles*".

C'est cette communauté en déclin, forte de 200 à 300 âmes, que les abjurations consignées sur les registres des paroisses de Thouars dans les années 1681-1685, nous font présumer.

---

<sup>29</sup> Dans ses deux lettres du 6 juin et 14 juillet 1652 à sa sœur, la marquise de la Moussaye fait état de Gabriel du Cerceau, l'architecte qui travaillait alors à la construction du château de Quintin et dont la duchesse de La Trémoille requérait les services. Archives nationales I AP 435/39 et 40.

<sup>30</sup> Cf. la correspondance de la marquise de Sévigné.

## Les familles nobles réformées de l'église de Thouars

L'Armorial du Poitou<sup>31</sup> et le Dictionnaire des familles du Poitou de Beauchet-Filleau nous font connaître quelques uns des gentilshommes huguenots de l'entourage de la duchesse de La Trémoille : les du Bellay, Cordouan, Fouquet, Herbert, Préaux, Marconnay, Rogier... unis entre eux par de nombreux liens de parenté.

Quelques jeunes filles de bonnes familles servaient de dames de compagnies à la duchesse. Dans les années 1660, peuvent être citées : Nymphé et Catherine de La Chevallerie, filles de Gilles de La Chevallerie et d'Anne de La Primaudaye ; leur cousine Suzanne de La Chevallerie de la Manselière et Eléonore Desmier d'Olbreuse. En 1662, elles accompagnèrent la princesse de Tarente en Allemagne. L'on sait que Eléonore d'Olbreuse se maria morganaquement en 1665 avec le duc Georges-Guillaume de Lüneburg-Celle<sup>32</sup>. Nymphé de La Chevallerie était une amie de coeur de la nouvelle duchesse et celle-ci favorisa sa carrière et celle de sa famille. Nymphé épousa en 1668 le général André de Melville, sa soeur Catherine épousa, en 1679, Isaac-Antoine Dupuis de Sansdouville. Leur frère Charles fit une belle carrière dans les armées de la maison de Brunswick et atteignit le grade de général-major. Il mourut le 12 août 1717 à Lüneburg à l'âge de 69 ans ; il y avait épousé le 11 janvier 1671, Anna-Agnès Busch von Bussius, fille du bourgmestre de Lüneburg<sup>33</sup>. Leur cousin Siméon, fils cadet de René de La Chevallerie, sieur de l'Esperonnière, et de Suzanne d'Andigné entra également au service de la Maison de Brunswick au milieu des années 1660. Grand échanson du duc Ernest-Auguste en 1679, il devint par la suite grand majordome de la duchesse et électrice Sophie de Hanovre. Il mourut le 27 février 1698 à Hann à l'âge de 63 ans<sup>34</sup>.

## Les "élites" de l'église de Thouars

Le pasteur de Thouars, Jean Chabrol, était décédé, laissant sa veuve Jeanne Ribé avec deux enfants. Le Loudunais Jean Brissac, sieur des Loges, exerçait le ministère. Il était marié depuis 1677 à Elisabeth Texsier.

L'on est porté à présumer que nombre des officiers des La Trémoille furent protestants. Il en est ainsi de leur correspondant à Paris Jacques de Rozemont (1590-1653), sieur de Boncoeur,<sup>35</sup> comme de leurs conseillers et trésoriers généraux : La Mazure (1595-1642), Jean

---

<sup>31</sup> A. GOUGET, *Armorial du Poitou*, Niort, 1866, rééd. Librairie Ancienne Brissaud, Poitiers, 1994.

<sup>32</sup> André BENOIST, "La famille d'Olbreuze et le protestantisme", *Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, 1990, p. 5-33.

<sup>33</sup> W. BEULEKE, *Die Huguenotten in Niedersachsen*, Hildesheim, 1960, p. 77, 115-116.

<sup>34</sup> W. BEULEKE, *Ibid.*, p. 77.

<sup>35</sup> Jacques de Rozemont était le fils de Pierre de Rozemont, procureur à Marchenoir et de Marie Boullier, il épousa en 1638 Elisabeth Jouard. Elle lui donna quatre enfants : Richard (Charenton 21 août 1639), Pierre, Anne (Charenton, 29 juillet 1646) et Emilie (Charenton, 3 octobre 1649). Richard de Rozemont conseiller au parlement de Paris s'enfuit en Angleterre à la Révocation avec son épouse Marie Bernon. Anne épousa, en 1661, Jean Gobert, sieur de Millescus et Emilie en 1671 Paul Acéré, sieur des Forges. Un autre membre de cette famille Rozemont, également prénommé Jacques épousa, en 1646, au temple de Charenton Marie Dor, fille du ministre François Dor et de Marie Gantois. Elle lui donna huit enfants de 1648 à 1662. Frères HAAG, *La France protestante*, tome VIII, p. 529.



Dumonceau, sieur de Champdor (1642-1650)<sup>36</sup>, Ismaël de Boullenois (1650-1671)<sup>37</sup>. Leur successeur Jérôme Marillet, sieur de Chiron (1672-1701), était catholique.

Pierre Pelleus († 1650),<sup>38</sup> lieutenant et juge ordinaire civil et criminel au duché et pairie de Thouars, était protestant comme son successeur le loudunais Paul Naudin. Ce dernier, à la suite de l'abjuration du prince de Tarente, alla à la messe pour pouvoir continuer à exercer sa charge.

Le monde de la judicature à la veille de la Révocation ne comptait plus que quelques réformés : les avocats Pierre Martin, sieur des Vaux, Josias Thévenot et le procureur Isaac Benoist.

Daniel Bonnenfant était docteur en médecine, marié à Marie Girard. Joseph Girard, son beau-frère était apothicaire. Paul Briand et Jacques Demahis étaient maîtres chirurgiens.

### **Le monde des marchands, commerçants et artisans**

L'église de Thouars comptait quelques marchands : Pierre Champion, Daniel Courtin, Jacques et Pierre Gallais, le loudunais Paul Huger, Moïse Prieur, Jean Richou.

Parmi les commerçants on relève les Richou, famille de bouchers originaires de Chantonay dans l'évêché de Luçon. Esther, fille aînée de Jacques Richou et de Marguerite Ageneau, était âgée de 42 ans, Eustache de 40 ans, Madeleine de 20 ans. Dans le cadre d'un mariage croisé, Jacques Richou, âgé de 22 ans, avait épousé Anne Cochard, d'une famille de boucher de Loudun, alors que sa sœur Marie avait épousé Jacob Cochard, frère d'Anne.

Thouars comptait un nombre important d'artisans réformés : les orfèvres Gédéon Bobin, originaire de Poitiers<sup>39</sup> et André Poitevin, les marchands perruquiers Pierre Rimbart, de Châtellerauld et Louis Rousseau, de La Roche-Bernard en Bretagne, le chapelier Louis Coussault, le maître-tapissier Jean Lerelle, le marchand potier d'étain Jean Le Suire, originaire de Loudun, le tireur d'étain Abraham Boudault, originaire de Curçay, l'arquebusier Marc Bonneau, les marchands tanneurs Isaïe Bonneau et Louis Favreureau, le maître cordonnier Pierre Pinguet de Loudun, marié à Marthe Gastinet, le maître-menuisier Jean Tabarit.

Plusieurs sargers de Thouars et des environs étaient des réformés : les Gastinet originaires de Loudun, Charles le père, Charles le fils, marié à Elisabeth Huet, Michel Garreau, Etienne Libault, Pierre Meslureau dit la Frise, originaire de Montreuil-Bonnin.

---

<sup>36</sup> Jean du Monceau, sieur de Champdor, après avoir été le conseiller et secrétaire de Charlotte-Brabantine de Nassau, puis de Marie de La Tour d'Auvergne, devint le trésorier-général du duché.

<sup>37</sup> Ismaël de Boullenois, né vers 1610, avait des racines loudunaises. Son père Jean de Boullenois avait épousé en 1609 au temple de Loudun Suzanne Boulliau, née en 1580 à Loudun, fille d'Ismaël Boulliau, procureur fiscal des seigneuries de la Jaille, Ranton et Beuxes et de sa première épouse Marie Gaultier.

<sup>38</sup> Pierre Pelleus était le fils de Pierre Pelleus, le procureur fiscal du duché.

<sup>39</sup> Gédéon Bobin, né en 1620 à Poitiers, était le fils du marchand Gédéon Bobin et de Marguerite Saulnier. Il devint orfèvre à Thouars. Il épousa en premières noces, dans les années 1650 Marie Tripier, dont il eut une fille Gabrielle et en secondes noces au début des années 1660 Marguerite Peussier. Elle lui donna : Elisabeth (1663), Gédéon (1669), Maurice (1672) et Josias (1674).

## Les rapports avec les catholiques

Si l'édification du premier temple de Thouars, trop près de l'Église Saint-Médard, fut une source de conflit, l'on ne peut dire que cela fut toujours le cas. Les contrats de mariages dans les archives des notaires de Thouars font apparaître que les liens familiaux subsistaient entre les membres d'une même famille professant les deux religions. De même, l'on voit les personnalités protestantes de Thouars signer aux contrats de mariage de leurs fermiers ou vigneron catholiques, qui parfois donnaient à leur enfants les prénoms bibliques de ceux-ci.

### 1681, la dragonnade de Marillac

Le Rolle des Nouveaux Convertis à la Foy Catholique, Apostolique & Romaine, depuis le mois de février 1681 dans le diocèse de Poitiers,<sup>40</sup> dressé par l'intendant Marillac, fait état de l'abjuration en 1681, et dans les premiers mois de 1682, d'une trentaine de réformés à Thouars et dans les paroisses environnantes (Saint-Jacques de Thouars, Saint-Jean de Thouars, Cersay, Sensay, Oiron). Cette liste mentionne l'abjuration d'un seul noble : Henri-Charles de Cordouan, chevalier, seigneur de la Vieille-Lande dans la paroisse de Cersay, au nord-ouest de Thouars<sup>41</sup>.

La consultation des registres des paroisses de Saint Médard et Notre-Dame-du-Château de Thouars permet de retrouver les abjurations consignées dans le Rolle des Nouveaux convertis et de connaître leur date précise. Le 11 mars 1681 abjura Isaac Benoist, âgé de 15 ans, fils de Isaac Benoist, cy-devant procureur au siège de Thouars et de Marguerite Vigoureux ; le 28 mars : Paul Gaury, âgé de 20 ans ; le 29 mars, Marie Prieur, âgée de 36 ans, épouse du marchand Jean Richou, sieur de Fougeré<sup>42</sup> ; le 20 mai : Isaac Boudault, maître-peigneur et tireur d'étain, âgé de 17 à 18 ans, le 26 mai : Marie Garreau, femme du maître sarger Louis Crozé<sup>43</sup> ; le 23 juin : Jacques Lecompte, âgé de 44 ans, d'Angers<sup>44</sup> ; le

---

<sup>40</sup> B. M. de Poitiers, BP 272, II, p. 157. Rappelons que c'est le 18 mai 1681 que Marillac obtint de Louvois l'autorisation d'utiliser les troupes contre les huguenots du Haut, Moyen et Bas Poitou. La dragonnade dura jusqu'au mois d'août.

<sup>41</sup> Henri-Charles de Cordouan, dont le prénom fait présumer que son parrain était le prince de Tarente devait être le fils de Georges de Cordouan, chevalier, sieur de Saint-Cyr, gouverneur de la ville et château de Thouars et de Louise de Farou, sa seconde épouse.

<sup>42</sup> Marie Prieur abjura dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Jean de Bonneval-les-Thouars. Elle avait avec elle ses enfants : Paul, Marie et Jacques âgés de 12, 10 et 6 ans ;

<sup>43</sup> Marie Garreau était la fille du maître-serger Michel Garreau et de Jeanne Ruffin. Elle déclara que son époux était absent depuis environ quatre ans. Marie Garreau était décédée en 1685. Elle avait une fille Marie, née en 1677, qu'elle avait confiée à ses parents.

<sup>44</sup> Jacques Le Comte ou Le Compte déclara être natif de la ville de Caen en Normandie et demeurer à Angers. Il précisa "*qu'il y a environ vingt et huit ans par des considérations humaines et particulièrement pour épouser Guillemette Mahé, sa femme qui professoit la religion prétendue réformée, il se seroit perverti et avroit depuis vescu dans l'hérésie, mais qu'ayant toujours ressenti beaucoup de trouble en sa conscience et conservé quelque respect pour la Ste Vierge, mère de Dieu il croyoit en avoir toujours eu beaucoup de protection et attribuoit à sa bonté les sentiments et la résolution qu'il avoit prise de quitter et abjurer l'hérésie pour rentrer dans le sein de l'église dans laquelle il est né*". Sur l'acte d'abjuration de ses fils Pierre et Michel qui abjurèrent le 1er juillet 1682, il est précisé que Jacques Le Compte avait été "*cy-devant archer et garde des droits de gabelle en la brigade du poste de Thoison (?) dépendant du poste dudit Thouars*". Jacques Le Compte était en 1682 remarié avec Louise Briand, veuve de Jean Guiard, tisserand.

16 septembre : André Vergier, sieur de la Vernaye de La Forêt-sur-Sèvre<sup>45</sup> ; le 22 novembre : le marchand Pierre Richou, sieur des Trumeaux, âgé de 70 ans<sup>46</sup> ; le 25 novembre : le marchand de draps de soie Pierre Gallais, âgé de 43 ans<sup>47</sup>.

A ces abjurations doit-être ajoutée celle d'Isaac Poitevin, fils du marchand André Poitevin et d'Elisabeth Peussier, de la paroisse Saint Médard de Thouars, demeurant dans la paroisse Saint-Jacques de Thouars, intervenue le 9 novembre 1681 dans l'église Notre-Dame de Richelieu<sup>48</sup>.

A la suite des persécutions dont ils étaient l'objet, plusieurs réformés de Thouars se réfugièrent à Londres et firent acte de témoignage dans l'Eglise de Threadneedle Street : Anne Courtois, femme de Daniel Courtois<sup>49</sup>, le tanneur Jean Loubeau dit la Combe<sup>50</sup> et Jacques Prieur<sup>51</sup> le 4 décembre 1681 ; Jacob Voyer le 11 décembre 1681<sup>52</sup>.

### 1682, recours aux voies douces

A la fin du mois de janvier 1682, l'intendant Marillac fut remplacé par Lamoignon de Basville<sup>53</sup>. Celui-ci plus habilement que son prédécesseur poursuivit l'action de conversion des réformés en ne recourant plus à la contrainte, mais à "*des voies douces*", telles la détaxe et la gratification. A l'encontre des Nouveaux Convertis, toutefois, il se montra ferme à l'encontre de ceux qui étaient tentés de retourner au prêche et fit à bon escient quelques exemples.

Le mouvement des abjurations se poursuivit à Thouars en 1682 pendant les sept premiers mois de l'année. Le 15 janvier abjurèrent dans l'église Saint-Médard : Pierre Meslereau, sarger dans la paroisse voisine de Sainte-Verge, son fils Pierre, âgé de 13 à 14 ans<sup>54</sup> ainsi que le compagnon menuisier Jacques Dupray, âgé de 23 ans<sup>55</sup> ; le 10 février, le

---

<sup>45</sup> André Vergier, natif de Saint-Jean de Combran dans le diocèse de La Rochelle, était le fils du marchand André Vergier et de Renée Bonnet.

<sup>46</sup> Pierre Trumeaux, natif de Thouars, était veuf d'Anne Lamé.

<sup>47</sup> Pierre Gallais, natif de Thouars, était marié à Jeanne David. Ils avaient trois enfants : Jeanne, Marguerite et Samuel. Jeanne David et ses enfants abjurèrent seulement en 1685.

<sup>48</sup> Idelette ARDOUIN-WEISS, "*Dépouillement du registre d'abjurations de la Mission de Richelieu*", CCGP N° 40, quatrième trimestre 1992, p. 212.

<sup>49</sup> H.S.Q.S., vol. XXI, p. 60. Anne Prieur reçut le 10 janvier 1681/2, £ 1 de l'Eglise de Threadneedle Street, to search for husband in Holland (H.S.Q.S., vol. XLIX, p. 65). Marie Courtois, native de Thouars, fille de Daniel Courtois et d'Anne Prieur épousa le 26 janvier 1699 dans l'église Saint-Patrick de Dublin, John Jenkes, natif de Bristol. Sa soeur Suzanne, épousa dans la même église le 30 janvier 1701, Isaac Bulletel, originaire de Normandie (H.S.Q.S., vol. VII, p. 97 et 102).

<sup>50</sup> Jean Loubeau, âgé de 45 ans, était venu avec sa femme et cinq enfants.

<sup>51</sup> Jacques Prieur était venu avec sa femme et une fille. Il reçut de l'Eglise de Threadneedle Street £ 1.10 "*to go to Ipswich*".

<sup>52</sup> Jacob Voyer était venu avec sa femme et deux enfants.

<sup>53</sup> Robert POUJOL, *Basville roi solitaire du Languedoc. Intendant à Montpellier de 1685 à 1718*, Les Presses du Languedoc, Montpellier, 1992, p. 49-57.

<sup>54</sup> Pierre Mellereau, natif de Montreuil-Bonnin, fils du serger Hillaire Mellereau et de Jeanne Rassineau, demeurait depuis plus de 18 à 20 ans au bourg de Sainte-Verge. Il était marié à Suzanne Bureau.

<sup>55</sup> Jacques Dupray, natif de Rouen, était le fils du maître tendeur de draps Jean Dupray et de Suzanne Durdan.

tireur d'étain Abraham Boudault, âgé de 50 ans, Angélique Mitonneau, sa femme, âgée de 50 ans et Madeleine, Charles et Benjamin, leurs enfants, âgés de 25, 18 et 12 ans ; le 11 février, Pierre Champion, âgé de 52 ans, "*marchant hoste du logis ou pend pour enseigne Le Sauvage*"<sup>56</sup> ; le 20 avril ; Jeanne Vigoureux, âgée de 35 ans, femme de Louis Martin, sieur de la Martinière et son fils Louis, âgé de 16 ans<sup>57</sup>, le 22 avril Charlotte Bernard, âgée de 12 ans<sup>58</sup> ; le 27 avril Gabriel Thibault, âgé de 25 ans, marchand teinturier de Chambroutet près de Bressuire ; le 22 mai Françoise David, épouse de Henri-Charles de Cordouan<sup>59</sup> et l'avocat Pierre Martin, sieur des Vaux<sup>60</sup>.

L'abjuration le 13 juin, de Louis La Chesnay, dit "*Joly coeur*", âgé de 25 ans, originaire d'Hennebont en Bretagne, soldat en la compagnie de Riotors du régiment de Champagne, révèle la présence à Thouars d'une section de cette unité "*soubz la conduite de M. Savarit, lieutenant de la compagnie logé au logis et hostellerie de La Croix Blanche au faubourg*"<sup>61</sup>. Le 1<sup>er</sup> juillet abjurèrent encore Pierre et Michel Le Compte, âgés de 14 et 11 ans, fils de Jacques Le Compte que nous avons vu abjurer le 6 juin 1681.

Malgré ces persécutions, un synode put se tenir à Thouars, du 22 avril au 3 mai 1682. Le secrétaire en était Jacques Gallais, sieur de Saint-Mesmin, ancien de Thouars<sup>62</sup>.

---

<sup>56</sup> Pierre Champion avait abjuré le 8 janvier 1682 en l'église des R. R. p. p. cordeliers de la ville de Parthenay. Il avait été marchand fermier de la terre de la Flocelière, appartenant à Monseigneur le duc de Mazarin.

<sup>57</sup> Jeanne Vigoureux déclara : "*qu'estant née en la Religion prétendue réformée, elle avroit vescu en icelle jusqu'à son mariage aveq led. Martin son époux, auquel temps ou peu avant elle avroit fait abjuration solennelle et publique de l'hérésie et vescu dans la profession de la foy de l'Eglise Catholique, apostolique et Romaine dans laquelle église Jan et Louis Martin ses enfans et dudit Sr de la Martinière (...) depuis elle avroit esté assé malheureuse pour retomber dans la mesme hérésie et seroit retournée dans la communion sacrilège de lad. Religion prétendue réformée...*"

<sup>58</sup> Charlotte Bernard était le fille de Charles Bernard, sieur du Puy et de Charlotte Dumonceau, du bourg de Pierrefitte dans le diocèse de La Rochelle. Elle déclara "*qu'estant née de père hérétique qui l'a élevée dans la R.P.R., néansmoins aussy ayant receu en secret les instructions de lad. Dam<sup>lle</sup> Dumonceau, sa mère, qui a abjuré l'hérésie depuis quelques années, excitée par les bons exemples de piété et dévotion, elle se seroit résolue de quitter le parti de l'hérésie pour faire profession de la foy et religion catholique, apostolique et Romaine et à cet effet nous avroit supplié et requis, accompagnée de M. Pierre Thomas, son beau-frère, procureur au siège et élection dudit Thouars et de damlle Margueritte Bernard, sa soeur espouse dudit Sr. Thomas...*". Son frère Pierre et sa soeur Anne abjurèrent à leur tours le 28 avril 1683.

<sup>59</sup> Le *Rolle des Nouveaux convertis du Poitou à la Foy Catholique, Apostolique & Romaine depuis le 1er mars 1682* que l'intendant Lamoignon de Basville fit publier en complément de celui de Marillac, mentionne que Elisabeth de Cordouan, âgée de 13 ans, abjura avec sa mère (?) Françoise David.

<sup>60</sup> Le *Rolle des Nouveaux convertis du Poitou à la Foy Catholique, Apostolique & Romaine depuis le 1er mars 1682* fait une erreur de prénom et fait état de Daniel Martin, sieur du Vaux au lieu de Pierre Martin.

<sup>61</sup> Louis La Chesnay était le fils de Jean La Chesnay, tisserand et de Marguerite Suzanne. Il déclara que "*se voyant engagé dans une profession qui l'expose à bien des dangers*", il avait "*grand intérêt de pourvoir au salut de son âme*".

<sup>62</sup> Jacques Gallais, sieur de Saint-Mesmin, doit être le fils du marchand de draps de soie Samuel Gallais et de l'angevine Marguerite Théard que nous avons vu épouser le 21 juin 1654 au temple de Châtellerault Marie Deslandes, fille du procureur Abraham Deslandes et de Marie Poizay.

Au cours de l'année 1682, les relevés de l'Eglise de Threadneedle Street ne font état de l'arrivée à Londres que d'un réfugié de Thouars : Esaïe Bonneau, âgé de 17 ans, fils d'Esaïe Bonneau, le 12 septembre<sup>63</sup>.

### 1683 et 1684, les années de répit

En 1683, il y eut dix abjurations à Thouars. Le 23 février dans l'église Saint-Médard, celle d'Olivier Leurier, âgé de 39 à 40 ans, cordonnier natif de Couhé ; le 3 avril, dans l'église Notre Dame du Château, celle du maître serger Claude Foucquet et de sa famille ; le 28 avril à Saint Médard, celle d'Anne et Pierre Bernard, âgés de 11 à 12 ans et de 10 à 9 ans ; le 29 avril 1683, celle de Suzanne Cochard de Loudun, âgée de 17 ans, fille du boucher Jean Cochard et de Suzanne Le Suire<sup>64</sup>.

Il y eut également dix abjurations à Thouars en 1684. Le 21 mai celle de Samuel Prieur, âgé de 40 ans, marchand fermier de la seigneurie de Villiers, demeurant dans la paroisse de Montbrun, le 9 juin celle de Jean Tabarit, âgé de 30 ans, fils de défunt Samuel Tabarit, marchand de toiles fines et dentelles à Thouars et d'Anne Perigois, demeurant au Puy-Notre-Dame ; le 11 juin, celle du loudunais André Le Suire, âgé de 19 ans, fils d'André Le Suire, sieur de la Touche et de Marthe Ragueneau<sup>65</sup> ; le 5 novembre, celle de Charles Blot, natif de Lusignan, âgé de 17 ans, fils de Jean Blot et de Jeanne Ingrand, serviteur domestique du sieur Briand, ministre de la Religion prétendue réformée au château et seigneurie de la Millière, paroisse de Loumois.

L'abjuration le 11 novembre 1684 dans l'église du monastère de Sainte Claire, de Marianne Pelletier, âgée de 8 à 9 ans, fille de défunt Paul Pelletier, maître-sarger et d'Anne Jacques, fait présumer un rapt d'enfant par certaines bonnes âmes catholiques de la ville. La jeune Marianne, déclara en effet à Pierre Boulliaud, le curé de Saint-Médard :

*"... qu'au moment qu'il a plû à Dieu luy donner la Raison, elle en a employé les premières lumières à demander à la Divine Majesté la grâce de la conversion à la foy et Religion Catolique, Apostolique et Romaine. A quoy elle a esté beaucoup excitée par l'exemple que luy a donné Madelaine Pelletier, sa soeur germaine, qui a fait abjuration d'hérésie depuis un an. En ça qu'a cet effet elle seroit sortie de la maison de laditte Jacques sa mère, ayant pris occasion de son absence et se seroit fait conduire en ledit monastère de Ste Claire où elle avroit esté receüe a bras ouverts et aveq des témoignages d'une grande charité et bonté par les dittes dames abbesse et religieuses qui depuis qu'elle y est entrée ont pris grand soing de son instruction en la foy et R. C. A. et Romaine...."*

Le 3 décembre 1684, abjura Charles Pineau, marchand sarger de Thouars, âgé de 20 ans, le 8 décembre Marie Grans de la paroisse de Cherveux, âgée de 30 ans, veuve de Pierre Masson, faisant le mattelas et serget avec son fils Jean, âgé de 11 ans et Renée Dupois, âgée de 22 mois, également de Cherveux. Leurs déclarations sont très intéressantes, car elles font,

---

<sup>63</sup> Esaïe Bonneau était "prentice to André Puisancour a furrier". H.S.Q.S., vol. XLIX, p. 37.

<sup>64</sup> Jean Cochard et Suzanne Le Suire firent baptiser cinq enfants au temple de Loudun : Jacob (1655), Anne (1657), Marie (1659), Marie (1660) et Jean (1665), le baptême de Suzanne n'est pas mentionné.

<sup>65</sup> André Le Suire et Marguerite Ragueneau eurent quatre enfants baptisés au temple de Loudun : André (1665), Marthe (1668), Daniel (1669), Alexandre (1676).

apparaître les relations que certains réformés avaient maintenues avec leurs coreligionnaires partis pour le Refuge et nous fait connaître un chemin d'évasion par Saumur et Nantes :

*"Lesquels nous ont dit et déclaré qu'estant néz dans la Religion prétendue réformée dont ils ont fait profession jusqu'à ce jour, ils ont esté sollicitéz, par plusieurs fois, par des personnes de la mesme secte qui ont depuis trois ans en ça passé en Angleterre de les y aller trouver pour y establir comme eux leur demeure ; Que s'estans rendus à leurs persuasions et lettres ils avroient depuis quelques jours en ça parti de leurs demeures pour se rendre dans la ville de Saumur à dessein de se rendre par bateau sur la rivière de Loire jusqu'à Nantes afin de s'embarquer sur mer pour passer en ledit royaume d'Angleterre persuadéz par un faux zèle de Religion prétendue qu'ils seroient animéz par l'exemple de leurs frères qui y professent la mesme prétendue Religion réformée qui sont en très grand nombre à persévérer en icelle ; Qu'ayant esté rencontréz sur le chemin de Niort en cette ville de Thouars qui est celui dudit Saumur, par Pierre Moreau, maître cordonnier en laditte ville de Niort, qui alloit aud. Saumur pour ses affaires particulières, s'estans connus les uns et les autres, ledit Moreau les ayants enquis où ils alloient après luy avoir dissumulé le suict de leur voyage luy avroient enfin tombé d'a[...] de leur dessein, duquel ledit ayant détourné et au contraire leur ayant proposé de se convertir à la foy et religion, catholique, apostolique et Romaine, comme il a fait luy mesme depuis trois ans... "*

### **1685, l'année de la Révocation de l'Edit de Nantes à Thouars**

Pendant le premier trimestre de l'année 1685, il n'y eut qu'une abjuration à Thouars le 18 janvier, celle de Daniel Provineau. Tisserand droguetier, il était originaire de Saint-Jean de Milly dans le diocèse de La Rochelle.

Notons le 16 mars 1685, l'abjuration dans l'église Saint Cybard de Poitiers, de Pierre de Poctoys, âgé de 54 ans, de Thouars, *"habitant à présent de Vitré en Bretagne"*<sup>66</sup>.

Le 30 juin 1685, l'intendant Lamoignon de Basville interdit au pasteur Jean de Brissac d'exercer toutes fonctions de ministre de la R.P.R.<sup>67</sup> et ordonna la démolition sous quinzaine du temple de Thouars sous le prétexte de la présence au culte des enfants du marchand Pierre Gallais et de l'avocat Pierre Martin, sieur des Vaux, tous deux nouveaux convertis<sup>68</sup>. Le 26 août, André Bureau, Jacques Gallais, sieur de Saint-Mesmin et Isaac Benoist, sieur de Grand-Champs, anciens du consistoire déposèrent à l'hôpital les biens du consistoire. Le ministre Jean de Brissac, sieur des Loges, se convertit, semble t-il, ainsi que son épouse Elisabeth Texsier de Saint-Germain.

---

<sup>66</sup> Il doit s'agir de Pierre Poctoy, fils de l'armurier Jacques Poctoy ou Pocquetoy et de Jeanne Trioche, né le 21 février 1634 à Vitré. Il épousa, le 31 janvier 1655 à Vitré, Judith de Goulet, fille de l'armurier Jacques de Goulet et de Anne Hamon, née le 19 février 1625 à Vitré. Ils eurent trois enfants à Vitré en 1656, 1657 et 1658.

<sup>67</sup> Jean de Brissac et son épouse abjurèrent à la Révocation. Mais comme ils ne donnaient pas entièrement satisfaction aux autorités, leurs trois fils : Pierre, Olivier et Louis leur furent retirés et placés dans un couvent. Il est possible que Jean de Brissac soit passé en Angleterre, sa femme mourut en 1704 dans la Religion catholique.

<sup>68</sup> A. D. Vienne, C 49.

Les registres des différentes paroisses que comptait Thouars révèlent que le mouvement des conversions débuta le 21 août. Ce jour là abjura le marchand-tanneur Louis Favreureau dans l'église Saint-Médard. Onze autres abjurations eurent lieu jusqu'à la fin du mois. Le mouvement des abjurations atteignit toute son ampleur pendant les mois suivants. Il y en eut une quarantaine en septembre et une soixantaine en octobre. L'ancien procureur Isaac Benoist, sieur de Grand-Champs abjura le 1er octobre 1685 comme le docteur Daniel Bonnenfant et l'ancien du consistoire Jacques Gallais, sieur de Saint-Mesmin. Jeanne Ribé, veuve du ministre Jean Chabrol abjura le 2 octobre avec son fils et sa fille.

Le registre de la paroisse de Saint Pierre de Louzy, fait état le 28 septembre de l'abjuration du maître apothicaire Zacharie Briand dans la chapelle de M. Jacques de La Ville, sieur de Monceaux, sise au village de Monceaux.

Il n'y eut qu'une abjuration à Thouars au mois de novembre, cinq au mois de décembre, dont le 28 celle du procureur Isaac Amyrauld ; une au mois de janvier 1686. Les dernières abjurations furent celles de nobles : Théodore du Bellay, chevalier, seigneur de Membrelay et de son fils Charles, le 7 février 1686, à Notre Dame du Château ; de Marie-Elisabeth Herbert de Bellefont le 16 février dans l'abbaye de Saint Jean de Bonneval ; d'Elisabeth Henry, veuve de Laurent Herbert, seigneur de Bellefont, mère de la précédente le 17 février dans le couvent des religieuses de Sainte-Ursule<sup>69</sup> ; de Suzanne Prévost, épouse de Théodore du Bellay, le 7 mars, à Notre-Dame-du-Château ; Charlotte Fouquet, le 17 mars à Notre Dame du Château ; Eléonor du Bellay le 18 mai à Notre-Dame-du-Château et enfin Gabrielle Fouquet, le 31 mai à Notre\_Dame du Château,.

Le curé de Saint-Médard de Thouars, Pierre Bouilliau, signale sur son registre que bien qu'elle ait fait abjuration des hérésies de Calvin le 5 octobre 1685, Marguerite Peussier, épouse de l'orfèvre Gédéon Bobin, est "*morte de maladie naturelle dans son pêché et dans l'obstination et la rébellion*" dans la nuit du 25 au 26 décembre 1685. Sans qu'il y ait jugement, sa dépouille fut exhumée par la populace et traînée sur une claie.

Parmi les réformés de Thouars qui furent persécutés en 1685 et dans les années suivantes, se trouvent la veuve du ministre Chabrol, le médecin Bonnenfant et sa femme, la demoiselle de Rothemont<sup>70</sup>, le sieur de Saint-Mesme et son épouse.

### **Les nouveaux convertis de Thouars a la fin du siècle**

Dans le mémoire concernant la province du Poitou qu'il dressa en 1698, l'intendant Gilles-François Maupeou d'Ableiges mentionne, touchant les protestants de Thouars :

*"On compte dans cette ville quatre-vingt-quatre nouveaux convertis, outre dix qui sont sortis. Il y en a encore plusieurs autres dans les paroisses de campagne"*<sup>71</sup>.

Les historiens de Thouars, Berthre de Bournizaux comme Hugues Imbert, considérant que les réformés formaient une notable partie de la population de la ville, soutiennent qu'elle

---

<sup>69</sup> L'abjuration de Marie-Elisabeth Herbert est portée sur le registres de l'église de Saint-Médard et celle de sa mère sur le registre de Notre-Dame-du-Château.

<sup>70</sup> Femme ou fille d'Henri-Charles Rogier, sieur de Rothemont.

<sup>71</sup> A. D. Vienne, C 853 et Charles DUGAST-MATIFEUX, *Etat du Poitou sous Louis XIV*, Fontenay-le-Comte, 1865, p. 422.

se ressentit beaucoup de la Révocation de l'Edit de Nantes. En fait, il est plutôt probable que l'une des premières causes de la dépression que connût la ville résulta du fait, qu'après la mort de son grand père en 1674, le nouveau duc de La Trémoille, Charles-Belgique-Hollande (1655-1709), premier gentilhomme de la chambre du roi, ne résida plus qu'épisodiquement à Thouars. De ce fait, la ville de Thouars ne bénéficia plus de la présence de la famille ducal, des nobles de leur entourage et de leurs domestiques, nombres de marchands, commerçants et artisans durent partir à la recherche de nouveaux débouchés pour leurs activités. Certaines familles huguenotes de Thouars pouvaient détenir une puissances économiques sans rapport avec leur petit nombre et il est possible que leur départ contribua à accentuer le déclin de la ville, mais il ne dut pas être le seul facteur. Par ailleurs le contexte général de l'époque résultant de la guerre avec la plupart des pays d'Europe dut être prépondérant.

## **Les huguenots de Thouars au Refuge**

### **Le Refuge en Allemagne**

Saint-Simon rapporte que le duc et la duchesse d'Orléans obtinrent pour la princesse de Tarente "*la permission très singulière, à la révocation de l'édit de Nantes, non seulement de demeurer librement à Paris, à la cour, dans ses terres, et partout en France, mais d'avoir un ministre à elle et chez elle partout à sa suite, pour elle et sa suite, et de faire dans sa maison, partout, mais à porte fermée, l'exercice de sa religion*"<sup>72</sup>. Malgré cette faveur, Emilie de Hesse-Cassel qui demeurait à Vitré "*partit la veille de Noël, accompagnée de cinq à six domestiques français et de sa religion à qui le roy permit de passer avec elle*"<sup>73</sup>. Elle se retira en Allemagne et mourut en février 1693 à Francfort-sur-Main, à l'âge de soixante-huit ans.

Claude du Bellay, seigneur d'Anché, s'était établi à Berlin plusieurs années avant la Révocation. Frédéric-Guillaume en fit son chambellan et lui confia la fonction de gouverneur des trois margraves Albert-Frédéric, Charles-Philippe et Chrétien-Louis, issus de son second mariage. Il favorisa l'établissement des réfugiés huguenots dans le Brandebourg. Il fut l'un des fondateurs de l'Eglise française de Berlin et exerça la fonction d'ancien jusqu'à sa mort, le 4 mai 1694. Il ne paraît pas avoir eu d'enfant de son épouse Marie Rogier<sup>74</sup>.

David Gebert, perruquier de Thouars en Poitou, fils de Pierre Gebert de La Rochelle et d'Antoinette Dani, épousa le 13 juillet 1687 dans l'Eglise française de Königsberg, Marie Sauvaget de La Rochelle, fille de Pierre Sauvaget et d'Anne Savouret<sup>75</sup>.

Le Rôle général des français réfugiés dans les états de l'électeur de Brandebourg, dressé le 31 décembre 1699<sup>76</sup>, mentionne que Théodore de Bellay, sieur de Montbrelais<sup>77</sup>, Henri-

---

<sup>72</sup> SAINT-SIMON, *Mémoires*, Ed. Y. Coirault, Bibliothèque de La Pléiade, Gallimard, 1983- 1988, 8 vol, tome III, p. 53.

<sup>73</sup> Abbé PARIS-JALLOBERT, *Journal historique de Vitré ou documents et notes pour servir à l'histoire de cette ville*, Vitré, 1880, rééd. Editions régionales de l'Ouest, Mayenne, 1995, p. 238.

<sup>74</sup> Frères HAAG, *La France protestante*, tome IV, p. 321-322.

<sup>75</sup> Pierre Sauvaget et Anne Savouret s'étaient mariés le 23 mai 1660 au temple de la Villeneuve à La Rochelle.

<sup>76</sup> R. BERINGUIER, *Die Colonielle von 1699. Rôle général des François réfugiés dans les estats de Sa Sérénité électorale de Brandebourg, comme ils se sont trouvez au 31 décembre 1699*, Berlin, 1888.

<sup>77</sup> Théodore du Bellay fut nommé conseiller d'ambassade par l'électeur de Brandebourg et assumait des fonctions importantes dans les corps supérieurs des colonies françaises. Il mourut le 20 juin 1711 à Berlin. Frères HAAG, *La France protestante*, tome IV, p. 322.



Charles Fouquet, sieur de Bournizeaux, Louise de Marconnay, son épouse, leurs deux filles, sa mère Charlotte de Bellay<sup>78</sup> et ses trois soeurs résidaient alors à Colln<sup>79</sup>. Samuel Prieur pour sa part s'était fixé à Halle.

## Le Refuge en Grande Bretagne

Un petit nombre seulement de réformés de Thouars se réfugièrent en Grande Bretagne. Anne Gautelier, âgée de 30 ans, femme de Jean Suyre, abjura le 17 mai 1685 dans l'Eglise de la Savoy<sup>80</sup>. Louise de Bobineau, âgé de 17 ans, fille de Louis de Bobineau, fut reçue le 26 septembre 1686 dans l'Eglise de Threadneedle Street<sup>81</sup>.

Demoiselle Gabrielle Fouquet, fille de Messire Henri Fouquet, écuyer, sieur de Bournizeaux, gagna en 1688 Jersey et abjura la Religion romaine le 17 mars à Saint-Héliér<sup>82</sup> et de là dut rejoindre ses parents en Allemagne. Le 29 juillet 1688, Zacharie Briand, maître-apothicaire se présenta devant l'Eglise de Threadneedle Street. Il déclara avoir "*signed, been several times to mass, taken communion, confessed, and not been able to leave sonner for lack of money*"<sup>83</sup>.

Toujours en 1688, Jean Guicherit, âgé de 22 ans, de Thouars, fit acte de reconnaissance dans l'Eglise de la Savoy le 23 septembre<sup>84</sup>. Il doit être l'orfèvre Jean Guicherit de Thouars qui de son mariage en 1690 avec Suzanne Lafite eut trois enfants baptisés dans l'Eglise de la Patente de Soho : Jean (3 juin 1691), Mathieu (16 octobre 1692) et Marie-Suzanne (8 juillet 1694)<sup>85</sup>. Marie Peussier de Thouars fut la marraine de Marie-Suzanne.

Les promesses de mariage d'Ismaël Besnier, veuf natif de Thouars, avec Louise Gardemas de Caen, furent publiées le 11 août 1689 dans l'Eglise de Threadneedle Street<sup>86</sup>.

Pierre Gallais, natif de Thouars, épousa le 19 janvier 1691/2, dans l'Eglise de Swallow Street, Marie Seignette de La Rochelle<sup>87</sup>.

---

<sup>78</sup> Charlotte du Bellay avait été expulsée en 1688 après avoir passé plus de deux ans dans le couvent de la Visitation à Abbeville. Elle mourut le 11 juin 1712 à Berlin, à l'âge de 80 ans. Frères HAAG, *La France protestante*, tome IV, p. 322.

<sup>79</sup> Henri-Charles Fouquet, écuyer, seigneur de Bournizeaux, fils aîné de Charles Fouquet, seigneur de Bournizeaux et de Charlotte du Bellay, avait épousé le 9 novembre 1677 à Saumur, Louise de Marconnay, fille de Gabriel de Marconnay, seigneur de la Tour et de Marie Rogier. Il se fixa en Prusse où il reçut le titre de conseiller de cour et d'ambassade.

<sup>80</sup> H.S.Q.S., vol. XXII, p. 3.

<sup>81</sup> H.S.Q.S., vol. XXI, p. 67.

<sup>82</sup> H. MARETTE GODFRAY, "Liste alphabétique des abjurations de la Religion Catholique Romaine enregistrées au greffe de la Cour Ecclésiastique de Jersey, 1685-1815", *Bulletin of the Société Jerseyaise*, vol. III, 1890-1896, p. 54-75, p. 63.

<sup>83</sup> Robin GWYNN, *Minutes of the Consistory of the French church of London, Threadneedle Street, 1679-1692*, H.S.Q.S., vol. LVIII, London, 1994, p. 278.

<sup>84</sup> H.S.Q.S., vol. XXII, p. 27.

<sup>85</sup> H.S.Q.S., vol. XLV, p. 4, 8 et 13.

<sup>86</sup> H.S.Q.S., vol. XVI, p. 15.

<sup>87</sup> H.S.Q.S., vol. XXVIII, p. 14.

Le sargettier Daniel Brion de Thouars s'établit à Bristol avec son épouse Marguerite Guillot et leur fille Marguerite. Celle-ci épousa le 19 avril 1694 à Bristol l'horloger Henri Du Lac, de Guingamp en Bretagne<sup>88</sup>.

Gédéon et Josias Bobin, fils de Gédéon Bobin et de Marguerite Peussier, se réfugièrent à Londres dans les années 1690-95. Gédéon Bobin fut maître-orfèvre et membre de l'Eglise de la Patente de Soho dont il fut un des anciens (1700). Il demeura successivement dans Monmouth Court (1700), Roze Court, proche la Pyramide (1708), paroisse de St. Gilles-in-the-Fields en Westminster. Il avait épousé le 18 septembre 1695 dans l'Eglise d'Hungerford Market, Jeanne Olivier, une réfugiée de Niort, fille de Daniel Olivier<sup>89</sup>. Ils firent baptiser douze enfants dans l'Eglise de la Patente de Soho : Gédéon (26 juillet 1696), Marguerite (29 août 1697), Jean-Gédéon (27 janvier 1699), Esther (15 septembre 1700), Suzanne (14 septembre 1701), Jeanne (25 octobre 1702), Daniel (25 décembre 1703), Marie (25 novembre 1705), Jacques (28 mars 1708), Suzanne (3 avril 1709), Daniel (17 juin 1711), Louise (13 juillet 1712)<sup>90</sup>.

Charles Fouquet, écuyer, seigneur de Souvigny, après s'être réfugié en Prusse avec son frère aîné, rejoignit Guillaume d'Orange. Il servit en tant qu'officier in Major General Levison's Regiment et reçut la naturalization le 4 mai 1698/9<sup>91</sup>.

Isaac Benoist, sieur de Grand-Champ, lieutenant de grenadiers dans le régiment de Chartres, reçut en 1705 à Genève un viatique de 12 écus blancs pour aller en Hollande. De là il gagna Londres avec son épouse Catherine Drouet et leurs deux fils. Ils figurent parmi les pensionnés du Royal bounty<sup>92</sup>. Ils firent baptiser dans l'Eglise de La Patente de Soho un fils : Josias (1<sup>er</sup> février 1708)<sup>93</sup>. Le parrain était Josias Bobin.

Esaïe Bonneau qui s'était réfugié en 1682 en Angleterre, rentré de ce pays fut condamné à mort à Poitiers en 1689, puis aux galères pour avoir "*exhortés*" ses condisciples.

Jean-Luc TULOT

---

<sup>88</sup> H.S.Q.S., vol..XIV, p. 43.

<sup>89</sup> H.S.Q.S., vol. XXXI, p. 36.

<sup>90</sup> H.S.Q.S., vol. XLV, p. 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 26, 27, 28, 29.

<sup>91</sup> H.S.Q.S., vol. XVIII, p. 267. Charles Fouquet mourut en 1708 laissant de Suzanne Guinebault, son épouse deux filles. Frères HAAG, *La France protestante*, tome V, p. 165.

<sup>92</sup> Frères HAAG, *La France protestante*, Ed. Bordier, Volume II, colonne 283.

<sup>93</sup> H.S.Q.S., vol. XLV, p. 26.

**LES AVAUGOUR DE KERGROIS**  
**SEIGNEURS DE MAUVES, de SAFFRÉ ET DU BOIS EN CARQUEFOU**  
**(1514 – 1758)**

A la limite de Carquefou, il existait autrefois, de part et d'autre du ruisseau de la Chalandière, plusieurs petites seigneuries qui relevaient presque toutes de l'évêque de Nantes à devoir de foi, hommage et rachat. C'était, en bordure de Loire, sur le territoire actuel de Thouaré, la seigneurie de la Touche-Auray, bordée vers l'est par celle de Mauves et, plus au nord, sur la commune de Mauves, la seigneurie du Marais, qui dépendait alors du Cellier, ou encore, sur la commune de Carquefou, la seigneurie du Bois, devenu plus tard Bois d'Avaugour ou Bois de Kergrois, qui commandait d'ailleurs le passage de la Loire. Le seigneur du Bois avait ainsi le droit d'avoir fuie, chapelle, garenne et prééminence dans l'église de Carquefou. Mais la fuie et la chapelle ont successivement disparu depuis 1948, si bien qu'il ne reste plus aujourd'hui de l'ancienne maison seigneuriale que quelques pans de son mur d'enceinte, à côté d'une ferme qui n'en conserve par ailleurs que le nom de la Vaugour (section D1 du cadastre de Carquefou).

Vers la fin du Moyen-Age, toutes ces terres appartenaient à Jean du Cellier, seigneur du Cellier, du Bois et de La Touche-Auray. Il fut d'abord chancelier de Bretagne, sous le duc Arthur III (1457-1458), puis premier président de la Chambre des Comptes et sénéchal de Rennes au début du règne de François II. Elles passèrent ensuite à son fils, un autre Jean du Cellier, qui, lui, fut procureur et sénéchal de Nantes au temps d'Anne de Bretagne et qui, en même temps, était aussi le beau-frère de Gilles Thomas, Le trésorier ducal, et celui d'Arthur Lespervier, le constructeur du château de la Gascherie. Jeanne du Cellier, enfin, la fille de ce dernier (1), en transmet l'héritage à son mari, Louis d'Avaugour, seigneur de Kergrois (2), qu'elle avait épousé le 20 novembre 1514 et qui, plus tard, en 1542, devint aussi seigneur de Saffré où il fixa sa résidence. Ces Avaugour de Kergrois, qui devaient rester maîtres des lieux jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, descendaient d'une des plus vieilles familles de la noblesse bretonne (3). Mais ils étaient aussi, à Saffré comme à Kergrois, les vassaux des Rohan de Blain, ce qui les amena très vite, avec René d'Avaugour, à adopter comme eux la religion réformée.

**Un gentilhomme protestant : René d'Avaugour (1551-1583)**

René d'Avaugour, qui succède à son père en septembre 1551, va épouser le 6 mars 1553, la fille d'un seigneur bas-poitevin, Renée de Plouër, dont il aura huit enfants, héritant presque aussitôt des possessions de sa mère (Le Cellier, Le Marais, Faye, le Bois, la Touche-Auray...) dont il fait aveu le 12 juin de la même année (4). C'est un personnage influent qui siège à la tête de son ordre aux Etats de Bretagne et qui jouit en conséquence d'un très grand prestige. Aussi, lorsqu'il abandonne le catholicisme, quelque temps plus tard, après une visite

de François d'Andelot, le frère de CoLigny, devient-il tout naturellement l'un des chefs les plus respectés de la Réforme en Bretagne. Délégué de la noblesse bretonne aux Etats Généraux d'Orléans en décembre 1560, puis à ceux de Pontoise en août 1561, il est en même temps présent à Nantes avec son frère Guy, le 28 décembre 1561, pour défendre ses coreligionnaires (5a) aux prises avec les *papistes* et il accueille sur ses terres, l'année suivante, ceux d'entre eux qui ont fui la ville au lendemain du massacre de Vassy (5b) : c'est ainsi qu'en 1562, des prêches et des baptêmes ont lieu dans la chapelle du Bois de Kergrois et à La Bordrière (devenue aujourd'hui La Borderie, près de Rouallan). Mais rien ne peut désormais arrêter l'engrenage des guerres civiles, et malgré son désir de paix, René d'Avaugour quitte alors sa résidence le 6 septembre 1568 pour rejoindre, avec son frère, l'armée des protestants. Il n'y reviendra que deux ans plus tard, le 29 août 1570, au lendemain de la paix très provisoire de Saint-Germain-en-Laye, dont il aura d'ailleurs été, dans l'intervalle, l'un des négociateurs. Et c'est sa femme, Renée de Plouër, qui, pendant ce temps-là, gère le domaine et s'occupe de l'éducation des enfants. La vie de la seigneurie nous est en effet très bien connue à cette époque grâce à l'existence du Dial de Saffré, un document d'un exceptionnel intérêt, moitié livre de comptes et moitié chronique familiale, dans lequel les Avaugour ont fait noter presque chaque jour par un de leurs serviteurs, entre 1570 et 1581, leurs joies, leurs soucis et les moindres détails de leur emploi du temps. A leur service, depuis l'intendant jusqu'aux simples laquais, une bonne vingtaine de personnes résident alors au château, auxquelles viennent s'ajouter le plus souvent quelques hôtes de passage. Si bien que, pour nourrir tout le monde, il faudra, par exemple, tuer sept moutons en l'espace de deux mois, du 9 septembre au 30 octobre 1571 (6).

On vit d'ailleurs pour l'essentiel, sur les ressources du domaine ; Kergrois fournit ainsi chaque année cent moutons à titre de rente féodale et le reste du bétail provient des métairies voisines de Vay et de Saffré comme la volaille, le gibier ou la farine dont les chambrières font le pain courant. En revanche, on achète à Nantes, non seulement l'huile et la chandelle, mais aussi le poisson de mer et de rivière : aloses, lamproies, harengs, perches, soles, brochets ; parfois aussi des huîtres ainsi que des sardines (qu'on paie 5 sols le cent en février 1570)... Pour le vin, les maîtres de céans ne consomment guère que du vin d'Anjou et l'on va, de temps en temps, leur en chercher un tonneau sur le port d'Ancenis, dont le contenu est ensuite équitablement réparti en deux pipes de 475 Litres, l'une pour Saffré et l'autre pour Vay. Quant aux autres convives, ils boivent pour la plupart le « vin clair et nantais » qu'on produit en bord de Loire, sur les coteaux de Mauves et de Thouaré, et dont on remplira notamment 11 pipes 1/2 lors de la récolte de 1571.

Tous les ans, au mois de septembre, Madame d'Avaugour vient ainsi passer quelques jours dans sa maison du Bois afin de surveiller les vendanges. Elle y séjourne également vers la fin de l'hiver pour vérifier cette fois, l'état des moulins de Mauves, d'Auray et de Pinsepoche (ce dernier étant un moulin à eau situé au Marais), et procéder, le cas échéant, aux réparations qui s'imposent. Ses occupations, qui sont multiples, l'obligent d'ailleurs à de continus déplacements en coche d'un bout à l'autre du domaine. Et, bien sûr, il lui faut en même temps remplir auprès de ses invités son rôle maîtresse de maison. Le plus souvent, à vrai dire, il s'agit de proches parents comme M. de Vay, le jeune frère de son mari, sa sœur, Mme de la Bastardière, ses beaux-frères ou son cousin et, de son côté à elle, M. du Bois-Rouaud, son frère, qui s'arrête volontiers à Saffré lorsqu'il se rend à Rennes, de même que sa sœur, Marguerite de Plouër, dame Monterfil, qu'accompagne tantôt son mari et tantôt son fils aîné, M. du Goust (7). Mais il y a également parmi les familiers, de nombreux seigneurs protestants du voisinage comme par exemple François de la Noue ou Bonaventure de la Musse. Et, de temps en temps, il y a naturellement aussi des émissaires du vicomte de Rohan

seigneur de Blain, avec lequel les relations sont très étroites et dont on dépend en particulier pour la célébration du culte.

René d'Avaugour, quant à lui, est à peine revenu à Saffré qu'il repart pour Rennes, au mois de septembre 1570, afin d'assister aux Etats de Bretagne, où on le reverra également l'année suivante, en compagnie de son ami La Musse. Dans l'intervalle, il est lui aussi continuellement sur les routes, à Blain, à Vay ou ailleurs. Très vite cependant la situation du parti protestant se dégrade à nouveau et le climat d'insécurité qui s'installe dans la région au lendemain des massacres parisiens de la Saint-Barthélemy, n'incite plus guère désormais aux voyages, chacun cherchant alors avant tout, à protéger son bien, dans la crainte de pillages ou d'éventuelles spoliations. Si bien que René d'Avaugour ne reparaitra aux Etats de Bretagne qu'après la paix de Beaulieu, en 1576, puis en 1578. C'est d'ailleurs à ce moment-là, semble-t-il, qu'il commence à souffrir de la goutte, ce qui l'oblige parfois à se déplacer en litière, ne serait-ce que pour aller jusqu'au château de Vay, pourtant très proche de Saffré. En novembre 1576, il devra même renoncer à se rendre aux Etats Généraux de Blois, car il est alors incapable de monter à cheval. Et, par la suite, son état de santé n'ira guère en s'améliorant, malgré toutes les médications à base de lait de chèvre additionné de mie de pain ou de farine de froment trempée de vin et d'eau qui lui sont administrées sous forme de cataplasmes pour calmer ses douleurs. Au début de 1579, il perd au contraire l'appétit et s'affaiblit au point d'inquiéter ses proches, si bien qu'on voit successivement arriver à son chevet d'abord l'apothicaire, escorté d'un médecin rencontré sur la route, puis un guérisseur et enfin une certaine Perrine Jussemet, rebouteuse et sage-femme (8). Tout cela apparemment sans beaucoup de résultats. Et comme à cette date, Renée de Plouër, depuis quelques mois, fait elle-même de la fièvre quarte (9), les deux époux se retrouveront l'un et l'autre assez mal en point au moment du mariage de leur fille Isabeau, célébré le 4 décembre de la même année dans l'auditoire de Saffré par le pasteur de Blain Silo Le Cercler.

On ajoutera que René d'Avaugour est un homme d'une grande intégrité morale, qui est à la fois très jaloux de ses prérogatives et très attentif à la bonne tenue de ses serviteurs, auxquels il est notamment défendu, sous peine de renvoi, de s'enivrer ou de blasphémer. Mais, tout protestant qu'il soit, il n'en est pas moins très respectueux des convictions des autres et la dernière décision qu'on lui voit prendre est d'ailleurs de choisir comme sénéchal de Mauves, deux ans avant sa mort, un catholique modéré originaire de Mésanger, Guillaume d'Achon de la Ragottière (10), qu'on retrouvera plus tard, après la reddition de Mercœur, comme procureur-syndic du corps municipal nantais dirigé par Charles de Harrouys.

### **Le compagnon d'Henri IV: Charles d'Avaugour (1583-1612)**

Son fils aîné, Charles d'Avaugour, est né en 1557, comme en témoigne le Dial de Saffré. Il a donc une quinzaine d'années lorsqu'en août 1572, il assiste à Paris, avec deux de ses frères, au mariage d'Henri de Navarre et de Marguerite de Valois, échappant alors de justesse au massacre de la Saint-Barthélemy. Il a reçu par ailleurs une éducation très soignée, qu'il complète quelques années plus tard, à partir de septembre 1576, par un long voyage en Italie, au cours duquel il séjourne notamment à Turin et à Rome. De retour en France, on le voit alors remonter la Loire jusqu'à Mauves où il débarque le 17 février 1578 pour aller rejoindre sa mère venue l'attendre au Bois d'Avaugour.

La mort de son père, survenue le 14 mars 1583, fait bientôt de lui le nouveau seigneur de Saffré (aveu rendu au Roi par Charles d'Avaugour, sr de Kergrois, pour la seigneurie de la

Touche-Auray en Thouaré - et pour Saffré AD Loire-Atlantique E. 611). Mais, très vite ensuite, les événements se précipitent : après l'interdiction du culte réformé par Henri III qui s'est désormais allié aux Guise (traité de Nemours, 9 juillet 1585), Charles d'Avaugour doit en effet quitter Saffré, le 8 septembre 1585, pour rejoindre la petite armée de Paul de Coligny, seigneur de Laval, qui est à peu près de son âge et avec lequel il prend part à la bataille de Saintes, le 7 avril 1586. Il y met tout d'abord en déroute la cavalerie ennemie et participe ensuite à la destruction du régiment de Tiercelin. Mais reçoit au cours du combat, une blessure au genou, dont il souffrira toute sa vie. L'issue de la bataille est d'ailleurs fatale aux protestants et Paul de Coligny, qui vient d'y perdre ses trois frères, meurt lui-même de maladie, quelques jours plus tard. Charles d'Avaugour gagne alors la Rochelle et rallie la cause d'Henri de Navarre, qui vient lui-même d'y installer son quartier général. Pour soutenir son action, il réunit dans sa maison, en juin 1586, tous ses coreligionnaires bretons et leur demande une contribution financière de 1200 écus, qui sera en partie collectée sur place et en partie fournie par ceux des protestants qui sont restés en Bretagne. Enfin, au mois d'octobre 1588, il est nommé par le même Henri de Navarre gouverneur de Beauvoir-sur-Mer, après la capitulation de cette place qui appartient au tout jeune vicomte de Rohan mais qui, jusque là, était tenue par les troupes de la Ligue. Il le restera jusqu'au lendemain de l'Edit de Nantes, tandis qu'au nord de la Loire, les combats font rage et que le château de Saffré est successivement conquis par les troupes du Roi en mars 1590, puis repris trois ans plus tard par les hommes de Mercoeur (11).

En 1597, le calme étant à peu près revenu, Charles d'Avaugour peut alors venir à Rennes, présider la noblesse aux États de Bretagne. L'Edit de Nantes est d'ailleurs signé l'année suivante, si bien que le 29 mars 1599, après treize ans et demi d'absence, Charles d'Avaugour est enfin de retour à Saffré. (19 juin 1599 : aveu de Charles d'Avaugour à la Chambre des Comptes de Nantes pour ses châtelennies de Saffré, Puceul et Vay, à lui échues par le décès de son père René d'Avaugour, depuis 17 ans, et de la seigneurie de la Cruaudais en Frossay au Clos de Rais, à lui échue par le décès de sa mère Renée de Plouër, depuis 13 ans (Archives de Saffré).

Henri IV, qui appréciait aussi ce gentilhomme austère pour sa modération et ses qualités de diplomate, le nomme alors « commissaire du Roi pour l'exécution de l'Edit (de Nantes) en Bretagne », mission qu'il remplit, avec le catholique Charles de Turquan, de septembre 1600 à décembre 1602. Dans le même temps, il aura d'ailleurs été une nouvelle fois président de la noblesse aux États de Bretagne en 1601.

Charles d'Avaugour avait épousé à Sion, le 24 octobre 1600, Renée de la Chapelle, fille de Louis de la Chapelle et de Marguerite Tillon, qui s'étaient eux-mêmes mariés en 1581, et dont il aura quatre enfants : Samuel (né à Saffré le 28 octobre 1601), Louis (né le 3 mars 1603), Charles (né le 15 avril 1604, mais qui, lui, dut mourir assez jeune) et Renée (née le 15 avril 1605). Renée de la Chapelle, morte des suites de ce dernier accouchement, fut inhumée dans l'église de Saffré le 10 janvier 1606 et Charles d'Avaugour ne lui survécut que quelques années. Tombé gravement malade en juin 1611, il devait en effet succomber au Bois-Rouaud le 15 août de l'année suivante.

Leurs enfants, qui furent alors placés sous la tutelle de leur grand-mère maternelle, restèrent naturellement fidèles à la foi réformée (12), mais la branche aînée de la famille s'éteignit avec eux. Samuel, l'héritier de Saffré, mourut en effet sans descendance en 1633 (13) et son frère Louis, le seigneur de Mauves, qui était aide de camp aux armées, fut tué au siège de Bois-le-Duc aux Provinces-Unies (14), à l'âge de 26 ans. Quant à leur sœur, Renée

d'Avaugour, « l'obstinée huguenote » (15), qui avait épousé Gabriel de Machecoul et qui fut ainsi la dernière de sa lignée, elle n'eut elle-même que des filles par lesquelles se transmettra d'ailleurs, beaucoup plus tard, l'héritage familial (16).

### **Louis d'Avaugour (1574-1640) et sa sortie du protestantisme**

Pendant longtemps, leur oncle, Louis d'Avaugour, avait également joué un rôle éminent au sein de la communauté réformée. Filleul de Bonaventure de La Musse, le cadet des Avaugour était beaucoup plus jeune que son frère puisqu'on sait qu'il est né à Saffré le 12 juillet 1574. Le Dial nous apprend aussi, accessoirement, qu'en 1577, alors qu'il n'avait pas tout à fait trois ans, son père lui a fait poser (très symboliquement, bien sûr!) la première pierre de la nouvelle prison de Saffré et qu'en 1580, à l'âge de six ans, sa mère l'a mis en pension à Saint-Fulgent, chez; le sieur de La Touche. Etant donné les événements survenus cinq ans plus tard, il est fort probable qu' partir de là, toute sa jeunesse se soit finalement déroulée au sud de la Loire. Ainsi en décembre 1599, il épousera à 25 ans, une riche héritière du Talmondais, Renée Thiraut (17) dame de la Rochette en Saint-Vincent-sur-Jard et de Péault en Mareuil ; cette dernière seigneurie, dont il fait hommage, le 13 février 1600, à Jacqueline de La Trémoille, baronne de Brandois, en Saint-Nicolas-de-Brem, le mettra aussi, par la suite, en relation avec Richelieu, évêque et baron de Luçon, auquel on le voit notamment payer, en mars 1612, une rente féodale de 10 setiers de froment (18). Avec le retour de la paix civile, Louis d'Avaugour s'est toutefois installé à Nantes (19), où il devient très vite un des piliers du renouveau protestant. Il est alors appelé, comme ancien du consistoire de la ville, à représenter la Bretagne dans une dizaine de synodes ou d'assemblées politiques du parti réformé. C'est ainsi qu'en 1605, il retrouve à Châtellerauld son cousin Jacques des Nouhes (20) qui lui, est député pour le Poitou et que, deux ans plus tard, le synode de La Rochelle le charge d'aller demander au roi une augmentation de ses pouvoirs, mission dont il s'acquittera d'ailleurs avec succès. Sa présence est ensuite signalée à Jargeau en 1608, puis en 1609 au synode de Saint-Maixent et l'année suivante à l'assemblée de Blain. A ce moment-là, Henri IV est assassiné, et très logiquement puisqu'il est gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi et chevalier de l'ordre de Saint-Michel (21), c'est à nouveau Louis d'Avaugour qui vient à cette occasion, le 18 juin 1610, avec le pasteur de Blain, assurer le jeune Louis XIII de la fidélité et du loyalisme de la communauté réformée. On le voit également participer en 1611 à l'assemblée de Saumur qui consacre la montée en puissance d'Henri de Rohan au sein du parti réformé, puis en 1612 au synode de Privas, et, une fois encore, à l'assemblée de Grenoble en 1615. Mais sa position est devenue désormais d'autant plus difficile qu'en raison du vieux lien vassalique qui le rattache à Rohan, celui-ci a exigé du pouvoir au début de 1613, qu'il soit aussi nommé lieutenant du roi dans son gouvernement de Saint-Jean-d'Angély, en lieu et place du béarnais La Rochebeaucourt qui intriguait contre lui. Aussi, deux ans plus tard, est-il successivement chargé d'annoncer à la cour le transfert à Nîmes de l'assemblée de Grenoble (22), puis de demander Rohan d'éviter une prise d'armes à laquelle s'opposent notamment les réformés bretons (23) et enfin, puisqu'il s'y refuse, d'aller préparer la défense de Saint-Jean-d'Angély pour parer à toute éventualité. Une expérience tout à fait concluante et qu'il ne tient guère à renouveler, même s'il demeure encore, dans un acte de 1616, « *lieutenant pour Sa Majesté des villes de Niort et Saint-Jean-d'Angély et gouverneur d'icelles en l'absence Monseigneur le duc de Rohan pair de France* » (24). Dès cette époque en effet, Louis d'Avaugour commence à prendre ses distances vis-à-vis de la communauté réformée. Mais c'est seulement vers 1620, lorsque les réformés, sous la conduite de Rohan, se dressent définitivement contre la monarchie, qu'il revient, semble-t-il, au catholicisme, faisant alors baptiser deux de ses enfants à Saint-Léonard de Nantes, en 1621 et 1623. Car, dans le même temps, il a aussi changé de demeure et abandonné le petit hôtel du

Bois-Rouaud dont il avait hérité, quelques années plus tôt, près du couvent des Cordeliers, pour s'installer plus confortablement en l'hôtel du Bois-Jouan qu'il a acheté pour un peu plus de 12.000 livres en juin 1620, et qui est d'ailleurs situé juste en face, à l'angle nord du carrefour Saint-Jean. C'est là qu'il habite, notamment, lors du mariage de son fils aîné avec Anne Descartes, en janvier 1631, même s'il « *réside ordinairement* », l'été suivant, dans sa maison du Bois en Carquefou (25). Mais, le parti réformé a perdu son dernier combat, avec la capitulation de La Rochelle et la signature, en 1629, de la paix d'Alès. Rohan et Soubise vivent maintenant en exil, l'un à Venise et l'autre à Londres, et chacun désormais se préoccupe avant tout du salut de son âme.

C'est ainsi que Louis d'Avaugour et sa femme, qui sont arrivés au soir de leur vie, font alors construire à Rouallan, sur la paroisse de Mauves, une chapelle, dédiée à Notre-Dame de la Miséricorde dans laquelle ils tiennent à se faire enterrer très simplement et qu'ils « *donnent à l'Eglise* », le 19 janvier 1632 (26), avec un logis attenant pour la résidence du chapelain, lequel sera chargé, moyennant une rente perpétuelle de 250 livres à prendre sur les biens des donateurs, d'y célébrer une messe à leur intention « *chaque jour de la semaine jusqu'à la consommation du monde* » (27). Et cette chapelle, aujourd'hui en ruine, accueillera par la suite bien des membres de la famille dont certains peut-être y reposent encore. Est-ce par ailleurs un hasard si la date de sa fondation coïncide plus ou moins avec un double anniversaire - celui des premiers prêches réformés célébrés soixante-dix ans plus tôt au hameau voisin de la Borderie, mais également celui du massacre de la Saint-Barthélemy perpétré à Paris soixante ans auparavant ? Et faudrait-il, dans ce cas, y voir aussi un acte de repentance vis-à-vis des victimes de plus d'un demi-siècle de guerres civiles ? Aucun document ne permet, en fait, de l'affirmer.

Trois ans plus tard, le 28 juin 1635, on retrouve encore le chef de la branche cadette des Avaugour assistant à Carquefou au baptême de Louis, son petit-fils, dont il est le parrain. Son nom figure à nouveau en 1638 sur quelques actes relatifs à la seigneurie de Péault. Il ne meurt en effet selon toute vraisemblance qu'en 1640 (28), après avoir, tout compte fait, très fidèlement respecté pour sa part la promesse qu'Henri de Rohan, dans sa douleur, s'était faite à lui-même au lendemain de l'assassinat d'Henri IV : « *Pour l'honneur de sa mémoire, je veux servir le reste de mes jours... la France, puisqu'il l'a gouvernée, le roy, puisqu'il est son fils, et la reine, comme ayant été sa chère compagne...* ».

C'est d'ailleurs à quoi s'emploieront aussi ses enfants. Car, si l'on ne sait rien de Louis, le mari d'Anne Descartes, en dehors du fait qu'il a dû mourir vers la quarantaine, on est en effet un peu mieux renseigné sur ses frères Pierre et Charles d'Avaugour qui tous deux firent carrière en Allemagne, dans le sillage de Turenne (29), au moment de la guerre de Trente Ans. Charles, le plus jeune, servit ainsi pendant plus de vingt ans dans la diplomatie, tout d'abord sous la direction du comte d'Avaux, comme négociateur itinérant au Danemark, en Suède et en Pologne, puis comme adjoint de l'ambassadeur Vautorte en Rhénanie au lendemain des traités de Westphalie et enfin, à partir de 1654, comme chargé de mission auprès du roi de Suède Charles X Gustave. Mort d'épuisement à Lubeck trois ans et demi plus tard, il fut alors remplacé par son frère, le baron Pierre d'Avaugour (ou du Bois-d'Avaugour), lui-même ancien attaché militaire de Turenne auprès de l'armée suédoise, dans laquelle il avait fait campagne, en 1645 et 1646, comme colonel d'un régiment de cavalerie. Pierre d'Avaugour fut en outre gouverneur de la Nouvelle-France de 1661 à 1663 (30) avant de se faire tuer l'année suivante, en combattant contre les Turcs à la frontière de la Croatie.



Cinquante ans plus tard, on retrouve aussi en Nouvelle-France, mais cette fois comme missionnaire jésuite, leur petit-neveu Louis d'Avaugour, quatrième du nom, qui séjourne de longues années, à partir de 1710, d'abord à Lorette aux environs de Québec et ensuite à la mission de l'Illinois. Il a évidemment fait vœu de pauvreté et donc abandonné en 1707 à son frère Anne-Erard son titre et ses terres du Bois d'Avaugour (31). Mais c'est seulement en 1758 que disparaît avec son autre frère Armand d'Avaugour, le dernier représentant d'une famille qui aura finalement accompagné pendant près de deux siècles la naissance et la grandeur de la monarchie des Bourbons.

Yves SAGET

Notes :

- (1) Jeanne du Cellier devait être par ailleurs le 18 août 1531 à La Chapelle-sur-Erdre, marraine d'un petit François de la Noue, le futur « chevalier Bayard » du parti protestant, la Noue-Bras de Fer.
- (2) Seigneurie morbihannaise, située près de Remungol en Locminé, et entrée dans la famille au XIV<sup>e</sup> siècle.
- (3) Les Avaugour de Kergrois sont en réalité des Bellouan, nés du mariage, en 1430, de Jean de Bellouan, seigneur de Vay, avec Blanche d'Avaugour, dame de Kergrois, laquelle étant la dernière de sa lignée, a fait donner alors à ses fils son propre nom de famille afin qu'ils en assurent la pérennité. Ils n'ont évidemment aucun lien de parenté avec les Avaugour de Bretagne, barons de Clisson, avec lesquels on les confond parfois, mais qui, eux, sont issus de François de Bretagne, baron d'Avaugour, le fils naturel du duc François II, né en 1463 de ses amours avec Antoinette de Maignelais et marié en 1495 avec Madeleine de Brosse.
- (4) La terre de Crossac, en Brière, ne lui viendra que plus tard, en 1567, à la suite d'un échange avec Prigent de Trécesson.
- (5a) A la tête desquels marche d'ailleurs son fidèle serviteur Gabriel Corbon.
- (5b) Le 1<sup>er</sup> mars 1562, à Vassy (en Haute-Marne), les hommes du duc de Guise avaient en effet tué ou blessé plus d'une centaine de protestants qui écoutaient le prêche dans une grange et donné ainsi, selon toute vraisemblance le signal des guerres de religion.
- (6) Cf. de Berranger (Henri) « *Gentilhommes protestants au XVI<sup>e</sup> siècle. Les d'Avaugour de Saffré* », dans Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, 1959, pp. 41-53.
- (7) Celui-là même qui s'illustrera vingt ans plus tard, avec son frère Charles, en enlevant, par un coup de main audacieux, le château de Blain aux hommes du duc de Mercœur.

- (8) Berranger (de) Henri, op.cit.
- (9) Autrement dit : de crises de paludisme.
- (10) AM de Nantes, II.118.
- (11) Pour sa part, le recteur de Mauves, François Séjourné, demandait déjà, en mai 1587, que sa paroisse soit comprise dans la distribution des secours d'urgence « *à raison des soldats et gendarmes qui passent... pillans et détruisans les povres habitans d'icelle et que la plus grande part des terres et revenus d'icelle appartiennent au sieur de Kergrois, à présent saesy ès mains du Roy* » (AM de Nantes, 6G. 744).
- (12) Ce qui n'empêchera d'ailleurs pas Samuel de Kergrois de servir fidèlement Louis XIII contre Soubise Lors du combat de Riez, au mois d'avril 1622, avant de rejoindre ensuite Sedan avec son frère cadet et d'aller se battre avec lui en Hollande, sous les ordres de Maurice de Nassau (la présence à Sedan de « messieurs de Cargrois » est en effet attestée alors par une Lettre de La duchesse de Bouillon à sa sœur Madame de La Tremoille, datée du 4 juillet 1622 et dont M. Jean-Luc Tulot nous a très aimablement communiqué la teneur).
- (13) Son nom disparaît en effet des actes de Saffré après le 16 mars 1633, tandis qu'on voit par ailleurs son beau-frère Gabriel de La Lande de Machecoul solliciter, dès le 6 janvier 1634, le rachat de son ancienne seigneurie du Marais.
- (14) Apparemment le 4 juillet 1629 puisque son ami, le futur maréchal de Turenne, explique à sa mère, dans sa lettre du 9 juillet, que l'engagement dans lequel s'est fait tuer M. de Mauves s'est déroulé « *il y a cinq ou six jours* » alors qu'il n'en faisait pas mention dans son précédent courrier, daté du 3 juillet.
- (15) L'expression est de Colbert de Croissy, dans Le « *Rapport au Roi concernant la province de Poitou* » qu'il adressa à Louis XIV en 1664.
- (16) A l'exception, toutefois, de la seigneurie de Kergrois que Renée d'Avaugour vendit le 27 avril 1651 à Guillaume de Lambilly, un neveu par alliance de sa cousine Anne Descartes.
- (17) Suivant les actes, ce nom est indifféremment orthographié Tiraut, Tyraut ou Tyrant. La mention d'un précédent mariage de Louis d'Avaugour, en 1594, avec une certaine Perrine du Petit-Cellier n'emporte pas la conviction et pourrait bien s'expliquer, en fait, par une confusion avec le mariage, en 1514, de son grand-père, également prénommé Louis, avec Jeanne-Perrine du Cellier.
- (18) ADV, 90J-53 et ADV, 90J-343.
- (19) Peut-être (mais ce n'est là qu'une hypothèse) au carrefour de La Laiterie, près de l'église Saint-Saturnin, dans une maison appartenant autrefois à son père.
- (20) Fils de Catherine d'Avaugour, Jacques des Nouhes, sieur de La Tabarière (1573-1631), était aussi le gendre de Duplessis-Mornay, l'un des principaux conseillers d'Henri IV.

- (21) Ce qui pose d'ailleurs problème car, d'après le Dial de Saffré, c'est en réalité un de ses frères, Pierre d'Avaugour « appelé du Boys », qui, en août 1578, a été présenté comme page de chambre au roi de Navarre, sur la recommandation du vicomte de Rohan. Il faudrait donc supposer qu'il en a eu plus tard la survivance.
- (22) Ce qui déjà est illégal, car la réunion de ces assemblées était normalement soumise à l'autorisation du roi qui seul pouvait en fixer la date et le lieu.
- (23) Henri II de Rohan était en effet d'un caractère très emporté et Duplessis-Mornay avait un jour écrit à sa mère qu'il fallait « *se méfier de ses incartades et lui serrer bride* ». Mais lui-même justifie dans ses Mémoires sa révolte de 1615 en invoquant le refus qu'on lui a fait de la survivance du gouvernement du Poitou, les sollicitations de son frère Soubise et son désir enfin de servir les réformés et il ajoute qu'alors le Roi gagna Bordeaux, d'où la Reine-mère envoya La Chénaye vers le duc de Rohan pour lui faire de belles offres, à la charge qu'il se joindrait à elle, mais ni à lui, ni au Bois-de-Cargois, sinon qu'il ne manquera de parole ou il l'avoit donnée (Mémoires du duc de Rohan, éd. par Michaud et Poujoulat dans Mémoires pour servir à l'histoire de France, 2e série, T.V-Paris, 1838-1839).
- (24) AD de Loire-Atlantique, H.355.
- (25) ADV, 90J-342. C'est précisément Anne Descartes qui hérita de l'hôtel du Bois-Jouan après la mort de son mari et qui l'échangea en 1650 contre la seigneurie de La Grignonnière (près d'Avrillé en Talmondais) avec ses beaux-frères Pierre et Charles d'Avaugour. Ces derniers le vendirent d'ailleurs pour 14.000 livres, dès l'année suivante, à un conseiller de La Chambre des Comptes.
- (26) AD de Loire-Atlantique, 6.446. Seigneur du Bois et de Faye en Carquefou en vertu d'un acte de partage signé par ses parents le 2 mai 1562 (à ce sujet, cf. supra note 21), il vient d'ailleurs la veille de faire reconnaître à ce titre, par la Chambre des Comptes de Bretagne, ses droits de banc, armoiries et prééminences dans l'église de Carquefou.
- (27) Obligation réduite à deux messes par semaine vers la fin du règne de Louis XV.
- (28) Son fils aîné Louis II fait en effet aveu du Bois-d'Avaugour à l'évêque de Nantes le 30 décembre de cette année-là.
- (29) La sœur aînée de Turenne, Marie de La Tour d'Auvergne, était, rappelons-le, duchesse de Thouars et baronne de Brandois depuis son mariage, en 1619, avec son cousin Henri de La Tremoille.
- (30) Peu de temps avant son départ pour l'Amérique, sa présence est d'ailleurs signalée à Mauves, le 21 janvier 1661, à l'occasion d'un baptême.
- (31) Comme il avait déjà cédé, en 1704, la seigneurie de Péault au marquis de La Chèze, contre un don en espèces de 40.000 livres.

## UN DOCUMENT SUR LA FAMILLE BOILEAU DE CASTELNAU

Il est toujours souhaitable que les généalogies ne soient pas juste une série de noms et de dates, mais il faut « habiller » le squelette par des renseignements biographiques, des anecdotes etc.. pour faire revivre les personnages en les situant parmi les événements historiques de leur époque.

En fouinant au salon des papiers de collection de la porte de Champeret, j'ai mis la main sur le document en partie imprimé, dont je donne ci-dessous la transcription sommaire :

### **Garde Royale 6<sup>e</sup> Régiment d'Infant<sup>ie</sup>**

#### **Etat des Services**

**De M. Boileau Castelnau**

**Camille-Simon-Louis Lieutenant ...**

Fils de Henri Camille  
Et de Gabrielle Françoise Astier  
Né à Nismes  
Département du Gard  
Le 10 Novembre 1797

Différents corps où il a servi

Polytechnique	Elève	12 Novembre 1815	
Licencié			13 Avril 1816
Légion départementale de l'Aube	sous-lieutenant	11 Décembre 1816	22 Janvier 1819
Ecole d'application du Corps Royal d'Etat-Major	Elève s <sup>s</sup> -lieutenant	23 Janvier 1819	7 Mars 1819
Dragons du Calvados	S <sup>s</sup> -L <sup>t</sup> Aide-major	8 Mars 1819	14 Février 1821
Idem	Lieu <sup>t</sup> Aide-major	15 Février 1821	12 Mars 1822
2 <sup>e</sup> Régiment d'Infanterie légère	idem	13 Mars 1822	20 Mars 1823
5 <sup>e</sup> Régiment d'Artillerie à pied	idem	21 Mars 1823	3 Juillet 1823
Maréchal de Camp, ct <sup>e</sup> de Divonne	L <sup>t</sup> aide de camp	4 Juillet 1823	25 Décembre 1826
16 <sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Ligne	Lieutenant	26 Décembre 1826	27 Octobre 1827
6 <sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de la Garde Royale	idem	21 Octobre 1827	25 Juin 1830

... A St Denis le 16 Juillet 1830

suivent plusieurs signatures, et le cachet avec les armes de France aux trois fleurs de lis :  
Garde Royale Infanterie Conseil d'Administration.

Ce document appelle plusieurs commentaires : La famille Boileau de Castelnau, anoblie par charge au XVI<sup>e</sup> siècle, maintenue noble en 1688, était encore protestante lors de la Révolution, et avait, comme beaucoup d'aristocrates restés en France, supprimé sa particule pour se faire appeler Boileau Castelnau. Le père de notre lieutenant était capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis, et avait épousé en 1796 Anne Astier, de Marseille. La famille reprendra ensuite sa particule.

Bien que les protestants n'aient pas été très bien vus sous la Restauration, Camille est entré à l'Ecole Polytechnique en Novembre 1815, après Waterloo. Il a ensuite pendant les 15 années suivantes été sous-lieutenant, puis lieutenant. La France étant en paix, la carrière d'un jeune officier, de garnison en garnison ne devait pas être très passionnante, et l'avancement était très lent : il était encore lieutenant 14 ans après sa sortie de l'Ecole Polytechnique.

Cet état est daté de juillet 1830, juste après la révolution qui avait renversé Charles X, vraisemblablement lorsque l'on a dissous la Garde Royale.

Notre officier a cependant dû poursuivre sa carrière militaire sous la Monarchie de Juillet, car il est indiqué comme Chef d'escadron d'Etat-Major dans les généalogies familiales.

Thierry Du PASQUIER

(Voir notamment Eric Bungener, *Filiations Protestantes*, tome 2, 1997, p. 62 ; de nombreuses références bibliographiques sur cette famille sont données dans le *Répertoire des Généalogies Françaises Imprimées* du colonel Arnaud, qui peut être consulté en Usuel à la Bibliothèque du Protestantisme Français, 54, rue des Saints-Pères)

## ARMATEURS ET NEGOCIANTS BORDELAIS 2

### La famille Lys

Les Lys sont une vieille famille protestante de Saintonge dont on remonte la filiation à Isaac Lys, né vers 1540, procureur fiscal à la Chatellerie de Plassac<sup>94</sup> en Saintonge. On retrace ici la descendance de la branche des Lys de Nieul, établie à Bordeaux au XVIIIe siècle.

#### Sources :

- *Histoire de la famille Lys par le baron Philippe de Luze, ancien ambassadeur de France en Afrique du Sud, descendant des Lys par les Guestier*
- *L'Histoire de la famille Lys par le Dr Robert (Bibliothèque de la SHPF),*
- *Le site Internet de mon lointain cousin Jacques Lys sur geneanet*

---

Isaac Lys eut deux fils, dont Etienne, notaire à Plassac qui eut au moins un fils Daniel, lui aussi notaire à Plassac, père de Moïse, ci-dessous :

I. **Moïse Lys** épousa le 26 janvier 1631 Debora Boybellaud, d'où :

#### II. **Daniel Lys,**

Ne pouvant continuer la profession de notaire de ses ancêtres pour cause de religion, il devint marchand à Nieul ; il épousa Marie Guillard dont il eut trois fils :

- 1- Moïse Lys ; marié à Suzanne Boybellaud<sup>95</sup>, il n'eut pas d'enfants.
- 2- Jean Lys (qui suit)
- 3- Elie Lys ; marié ; ancêtre des Lys actuels.

III. **Jean Lys**, (inhumé le 12 avril 1733 ) *marchand blanchet*<sup>96</sup> à Plassac ou à Nieul-le-Virouil, épouse le 5 août 1680, Elisabeth Dallay, fille de Jacques Dallay sieur de Nieul<sup>97</sup> et de Jeanne Faure. Le contrat de mariage fut passé le 5 août devant Me Barraud, notaire à Nieul. Elisabeth Dally aurait été originaire d'Allas-Champagne ;

---

<sup>94</sup> commune du canton de Saint-Genis de Saintonge, arrondissement de Jonzac, Charente-Maritime

<sup>95</sup> sur la famille Boybelleaud, voir Bulletin de la Société des Archives Historiques de Saintonge et d'Aunis 1892 p 146.

<sup>96</sup> Marchand tanneur

<sup>97</sup> sans doute Nieul-le-Virouil

D'après un acte de partage des biens de Jean LYS, en date du 9 mai 1733, on apprend que de son mariage étaient nés au moins neuf enfants :

- 1- Marie Lys, (°1681), épousa Daniel Jarroffoy ; ils eurent dix enfants, dont les descendants furent les familles Faure, Vaurigaud, Gros, de Pons.
- 2- Elisabeth Lys, (°1682), épousa Abraham Chastellier de Montplaisir, d'où :
  - a- Elisabeth, épousa Pierre Brard de la Prévôtère
  - b- Jacques Chastellier
- 3- Marie Lys, épousa Bery Poidarche
- 4- Anne Lys (°1689), épousa avant 1711, François de Cressac, né vers 1684, notaire à Dampierre où il mourut et fut inhumé le 8 juin 1736 ; de ce mariage étaient nés six enfants, qui furent baptisés entre 1711 et 1721
- 5- Pierre Lys, (°1689 +à St Simon de Bordes en 1777) épousa Marie-Anne Perrin (+1781) dont il n'eut pas d'enfants.
- 6- **Daniel II Lys**, (qui suit)
- 7- **Jean Lys**, (qui suivra)
- 8- Jacques Lys, épousa avant 1733 Marie Moufflet en premières noces, puis N. Colbineau en secondes noces
- 9- François Lys, épousa avant 1733 Suzanne Moufflet dont il eut deux filles qui émigrèrent en Angleterre.

IV. **Daniel II Lys** (1690) *sieur de Soubran et du Vivier*<sup>98</sup> épousa le 7 mai 1710 à Saint-Genis-de-Saintonge<sup>99</sup>, Suzanne Cherion

Daniel Lys habita d'abord Nieul (le Virouil) où il était "marchand" à l'époque de son mariage. Il s'installa peut-être ensuite dans la paroisse de Soubran, dont il semble avoir pris le nom et où un de ses fils devint bourgeois.

Daniel Lys fut impliqué dans un procès relatif au bois de la Gargotte en août 1749<sup>100</sup>. Il fit son testament le 13 mai 1755 ; cet acte constituait un règlement de sa succession entre ses héritiers, fut reçu par Me MERIAUD (?) notaire royal.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par C. COUFFLEAU, vicaire de la paroisse, les époux "ayant fait leur devoir de catholicité".

---

<sup>98</sup> Soubran se trouve actuellement dans l'arrondissement de Jonzac et le canton de Mirambeau ; le Vivier n'a pu être identifié

<sup>99</sup> chef-lieu de canton de l'arrondissement de Jonzac

<sup>100</sup> cet incident est une Assemblée au Désert qui fut interrompue par les troupes royales

Daniel Lys avait eu de cette union quatre enfants :

1- **Jean Lys**, (qui suit)

2- Jacques Lys, sieur du Vivier, épousa en premières noces Catherine Lecourt, dont il eut semble t-il une fille, Jeanne Angélique Lys, présente au mariage de sa cousine Marie Lys.

Il épousa en secondes noces le 15 février 1764, Jeanne d'Aulnis, fille de Pierre d'Aulnis, sieur de Puyravaud, et de Jeanne Pelletreau (contrat de mariage passé chez Me Dolli, notaire le 27 décembre 1763). De ce mariage serait née Rosalie-Suzanne, qui épousera Pierre Jacques Brard de la Prévôtère : ils eurent un fils, Lucien Brard (°1804 +1887) mari de Amélie Labouisse, dont la mère était Virginie Lys.

3- Henriette Lys (+1748) épousa vers 1735-1740, Gabriel Faure, marchand à Pons, paroisse Saint Vivien, d'où un fils unique Antoine, ancêtre des Faure de Bordeaux

4- N. Lys, épousa N. Audin ou N. Boisson

V. **Jean LYS (II)** se fixa à Jonzac, peut-être à l'époque de son mariage en 1733. Il était marchand. Il fut parrain absent de son petit-fils Jean-Daniel Lys qui eut lieu à Bordeaux en octobre 1767. Il autorisa le mariage de sa fille Marie, dont le contrat de mariage fut signé dans sa maison de Jonzac le 25 février 1769.

Il avait épousé Anne Marie Durand (+avant janvier 1767), fille de Louis et d'Elisabeth BUHET. Le contrat de mariage fut passé le 4 octobre 1733 devant Me Pelligneau, notaire à Jonzac. Ils eurent quatre enfants :

1- **Daniel Lys** (qui suit)

2- Jean Lys

3- Charles Lys (°Jonzac le 12 mars 1742 +4 avril 1798) armateur à Bordeaux, associé avec son frère Daniel, et avait fait une fortune considérable. Il acheta la terre et le château de Lussac, près de Jonzac le 30 juin 1782 ; le 2 août 1784, il acquit avec son frère Daniel la châtellenie de Clion au vicomte de Pons moyennant la somme de 150.000 livres. Il se retira sur ses terres et fut élu administrateur du département le 25 juin 1790.

Il avait épousé le 30 décembre 1780 (contrat passé chez Me Dillé, notaire royal) Marie-Anne Garesché<sup>101</sup> fille de Pierre-Isaac<sup>102</sup>, négociant, et de Jeanne Alica. La famille Garesché est originaire de Nieulle en Charente-Maritime et sa filiation remonte à Jean Garesché, négociant, né en 1635 ; une branche se fixa en Hollande et une autre aux Etats-Unis. Leurs armoiries sont : "*d'argent à un*

---

<sup>101</sup>Veuve, elle se remaria à Lussac le 27.10.1801 avec René Eschassériaux., député au Corps Législatif

<sup>102</sup>Pierre-Isaac Garesché a été représentant du Tiers-état aux Etats Généraux de 1789, puis ambassadeur de France à Washington en 1798; son frère Daniel a été maire de La Rochelle et était l'armateur le plus riche de la ville.



*croissant de gueules surmonté d'une molette de sable". La branche établie aux Etats-Unis fut associée en affaires à la famille Dupont de Nemours.<sup>103</sup>*

Ils eurent une fille unique, Marie-Adèle, (°1782), qui épousa le 3 avril 1811 Joseph, Jérôme, Hilaire ANGELIER, fils de Joseph et de Anne-Françoise Coulon. Il était né à Amboise, paroisse de Saint-Denis, le 13 janvier 1778. Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, il fit carrière dans l'administration préfectorale : d'abord comme secrétaire général de la Préfecture de la Sésia, puis sous-préfet à La Rochelle en 1809, puis nommé à Nantes. Il interrompit sa carrière entre mai et juillet 1815, puis fut sous-préfet de Lannion (1817), de Libourne, préfet des Landes (février 1819), du Tarn (mars 1819), de l'Aube (juillet 1820). En 1825, il fut nommé membre de la commission chargée de fixer les indemnités à Saint-Domingue. Préfet de la Corse, puis du Var, il se retira en juillet 1830. Joseph Angélier, qui fit ses débuts sous l'Empire, se rallia aux Bourbons et leur resta fidèle. Charles X le créa baron à titre personnel avec majorat le 22 janvier 1825 il était aussi chevalier de la Légion d'Honneur. Après la Révolution de Juillet, il se retira dans sa propriété, le château de la Bourdaisière à Montlouis (Indre et Loire, arrondissement et canton de Tours). Le baron Angélier se consacra à des activités culturelles : membre, puis président de la société d'agriculture, d'arts et belles-lettres, il publia dans les annales de cette société un article sur les jardins paysagers (1832) et une notice historique sur le château de la Bourdaisière (1850). Les Angélier eurent :

- a) Adélaïde épouse en 1835 le baron Victor Jules Levasseur (°1800 +Paris, 5 février 1870), colonel d'artillerie
- b) le baron Gustave, (né à Saintes le 8 juillet 1815 +15 mai 1890 à La Bourdaisière), marié le 14 décembre 1840 à Tours avec Césarine Bacot (°1819 +30 juin 1874 à La Bourdaisière) fille de César, député d'Indre-et-Loire ; ils eurent un fils Gabriel.

4- Marie Lys °Jonzac 30 août 1743 Elle épousa en 1769 son cousin germain, Antoine Faure, fils de Gabriel et de Henriette Lys.

VII. **Daniel Lys**, (°1738 +son domicile 44 rue du Parlement à Bordeaux, le 30 décembre 1809, âgé d'environ 71 ans<sup>104</sup>)

Il était déjà qualifié de négociant dans son acte de mariage et demeurait paroisse Saint-Pierre. Ces mêmes mentions figureront dans les actes de baptême de ses enfants, nés entre 1767 et 1776. A noter que si son mariage avait été célébré à l'église réformée de Bordeaux, les baptêmes de ses enfants ont été célébrés à la cathédrale Saint-André, mais en l'absence du père et des parrain et marraine, pratique courante chez les protestants à cette époque.

<sup>103</sup> in Héraldique et Généalogie n°106 I-1988 & Revue de Saintonge et d'Aunis 1896 pp 288.

<sup>104</sup> procès-verbal dressé par M.Gaussens, juge de paix du 3e arrondissement et remis le lendemain à la mairie ; inhumé au cimetière protestant de Bordeaux.

Associé avec son frère Charles, il fut un des grands armateurs bordelais : ils eurent comme navires le Lys et la Saintonge. La maison Lys Frères fit faillite en 1809.

Il assista à la cérémonie de signature du contrat de mariage de Pauline Bonnaffé avec Paul-Alexandre Nairac, seigneur et baron de Ferrières en Albigeois (12 avril 1787) et sans doute aussi à celle du mariage de sa petite cousine Marie-Élisabeth Lys avec Daniel Guestier (20 décembre 1787). Il fut présent au mariage de sa fille Jeanne en mai 1790 ; il habitait alors paroisse Saint-Mexans.

Il avait épousé le 15 janvier 1767 Anne, Elisabeth, Jeanne, Jacquette Metzler<sup>105</sup>, fille de Pierre Guillaume et de Marie-Pauline Boyer, décédés. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église réformée de Bordeaux par le pasteur Gibert, en présence des témoins suivants : Jean Rodolphe Frédéric de Blonay (de Vevey, pays de Vaud, canton de Berne en Suisse), Jean François Boyer de Monroc (de l'île de la Guadeloupe), Pierre Douzon, maître de chais (de la paroisse Saint-Rémy à Bordeaux) et Moïse Marmin (de la Tour de Peils, pays de Vaud). Elisabeth Metzler était née à Bordeaux le 31 janvier 1746 et fut baptisée le lendemain à l'église Saint-André ; ses parents demeuraient paroisse Saint-Rémy où elle habitait encore au moment de son mariage ; elle mourut le 1er ou le 2 février 1777 dans sa maison de la rue du Chais de farine.

Daniel et Elisabeth Lys avaient eu au moins cinq enfants :

1- Jean-Daniel Lys, né le 27 octobre 1767 à Bordeaux, baptisé le même jour à l'église Saint-André ayant pour parrain son grand-père Jean Lys et son arrière-grand-mère, demoiselle Anne Gressier, veuve de Jean-Jacques Boyer(ceux-ci, absents furent remplacés par Pierre Escaravage et Marie Robert, le premier ne sachant signer).

Il assista au mariage de sa sœur Jeanne en mai 1790 ; c'est sans doute lui qui entre chez Faure frères, ses cousins, en 1795.

2- Charles Lys, né le 15 janvier 1770 à Bordeaux, baptisé le lendemain à St André pour parrain son oncle Charles Lys et pour marraine Jeanne Metzler, représentés par Jean Loge et Marie Colin"qui n'ont su signer".

3- Jeanne, Elisabeth Lys (°11 septembre 1768 à Bordeaux +13 octobre 1832 Flaujagues ), baptisée le lendemain à l'église Saint-André, ayant pour parrain Jean Lys "fils"(son oncle paternel) et "demoiselle" Jeanne Boyer, épouse de François Bonnaffé (sœur de sa grand-mère maternelle, Mme Metzler) ; ceux-ci furent représentés par Pierre Escaravage qui "na su signer" et Marie Robert.

Elle épousa à Bordeaux le 26 mai 1790, "Messire" Léonard Jean de Tauzia, écuyer, fils de messire François Duron de Tauzia, écuyer et de Suzanne-Marguerite Both. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église réformée par le pasteur Silva Blachon en présence des témoins suivants: Jacques Gilbert François Dubuisson, avocat au Conseil supérieur de Saint-Domingue, demeurant paroisse St Rémy à Bordeaux ; Thomas Decazes, négociant de la paroisse Saint-

---

<sup>105</sup>Les Metzler sont une famille de banquiers de Francfort; la Banque Metzler existe encore aujourd'hui et est dirigée par le baron von Metzler.

Mexans ; Antoine Latour, négociant, même paroisse et Isaac Combes-Dounous, avocat de Montauban.

La famille de Tauzia est une famille noble de Guyenne, originaire de Bigorre, ayant sans doute une origine commune avec une famille du même nom qui fut maintenue dans sa noblesse en 1700, en Armagnac. la branche de Léonard qui posséda les seigneuries de Lépin, Litterie et Flaugergues fut anoblie en 1703. Le frère cadet de Léonard fut créé baron héréditaire le 6 février 1817, et obtiendra par ordonnance du 17 juin 1817 le droit de faire précéder son nom par celui de sa mère (Both) ; il sera fait vicomte héréditaire le 16 septembre 1828. Les lettres de février 1817 portaient le règlement d'armoiries suivant : *parti, au I d'azur au chevron d'or accompagné en chef de 2 roses de mesme et en pointe d'un lion d'argent et au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de 2 étoiles de mesme ; au II, d'azur aux 3 fleurs de lis d'or rangées en chef et au carpillon d'argent en pointe, sur le tout de gueules chargé d'une couronne murale d'argent.* Le père du marié était chef d'escadrons avec rang de major au régiment Chartres Dragons et chevalier de St Louis. Il ne semble pas avoir assisté au mariage ; la mère du marié, présente, était la fille de Léonard Both, négociant bordelais, d'une famille noble d'origine hollandaise (fixée en partie à Hambourg) et de Marie Nairac- qui assista au mariage, ainsi que Paul et Suzette de Tauzia.

Jean-Léonard de Tauzia(°Bordeaux le 13 octobre 1767+2 août 1829 à Flaujagues). Au moment de son mariage, il était lieutenant au régiment d'infanterie allemande d'Alsace et demeurait à Flaujagues (aujourd'hui commune du canton de Pujols, arrondissement de Libourne). Il quitta l'armée pendant la Révolution et se consacra à la gestion de ses domaines. Il est qualifié "d'agriculteur" dans un acte du 18 Germinal an IV (7 avril 1796) où il déclare, assisté de son cousin germain Jacques Faure, négociant à Bordeaux, la naissance de son fils Pierre, né la veille, à la mairie de Flaujagues.

Son acte de décès le qualifie de "chef d'escadrons de cavalerie et chevalier de l'ordre royal du mérite militaire de Brassard"(était-ce une promotion à titre honorifique où avait-il repris du service ?).. Ils eurent :

- a) Daniel-Léonard (°Bordeaux 26 août 1791 +Bergerac 23 janvier 1800)
- b) Pierre, dit le chevalier de Tauzia, vivait à Flaujagues où il est mort le 2 janvier 1856
- c) Catherine-Elisabeth, née vers 1793 épousa le 8 août 1813 à Flaujagues Pierre de Lapoyade
- d) Suzanne-Catherine née vers 1796 épousa le 8 août 1813 à Flaujagues Pierre Louis de Briançon (°14.11.1785 +21.2.1867), *LH*,
- e) Jean François Léonard épousa Jeanne Emilie d'Amboix
- f) Pierre
- g) Jean Baptiste épousa Marie Zoé de Fransures

h) Marguerite épousa le Baron Bourgeois

i) Louise<sup>106</sup>

- 4- Catherine Elisabeth Lys (°Bordeaux le 19 novembre 1772- +le 12 février 1856 au château de Saint-Aulaye)<sup>107</sup>, baptisée à l'église Saint-André, Elle avait pour parrain et marraine Pierre-Henry Bethmann et son épouse Catherine Elisabeth, représentés par Pierre Durantou et Marguerite Faure "*qui n'ont su signer*".

Elle épousa en premières noces Guillaume Cramer, qui mourut en 1815 (il fut associé un temps chez Faure Frères)

En deuxièmes noces elle épousa Pierre, Joseph, Charles Durège, écuyer, fils de Jean Durège de Ribelon, capitaine d'infanterie et chevalier de Saint-Louis et de Elisabeth Smith. Sans postérité.

Les Durège étaient d'une famille noble du Bordelais et portaient : *de gueules à trois fasces d'or, au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent*.

Pierre Durège, né à Pessac sur Dordogne le 15 août 1777, fut maire de Pessac en 1810 et président du collège électoral de la Gironde. Démissionnaire aux Cent-Jours, il fut de nouveau maire à la seconde Restauration jusqu'à sa démission en 1825 et membre du Conseil général de la Gironde, dont il démissionna en 1829<sup>108</sup>.

Il mourut au château de Saint-Aulaye (commune de Saint-Antoine de Breuilh, Dordogne) le 10 janvier 1841 selon la déclaration faite par son cousin Isaac Louis Durège de Beaulieu-demeurant à Monestier- et par son gendre, Jean-Jacques Lapoyade de Cézac-demeurant à Fougueyrolles. Celui-ci avait eu d'un premier mariage un fils et une fille, mariée à J-J de Lapoyade. Son fils, Jean Prosper (1800-1878) fut, comme son père, maire de Pessac de Gensac (1825-1830 et 1850-1852) et un légitimiste convaincu.

- 5- Bertrand, Benjamin Lys (°Bordeaux 8 septembre 1776), baptisé à l'église Saint-André, ayant pour parrain et marraine Bertrand Labrousse et Marguerite Guitar, "*qui n'ont su signer*".

---

<sup>106</sup> in La Famille de Brianson, 1982

<sup>107</sup> déclaration faite par Jean, Prosper, Adolphe Durège, habitant Ribebon et Jean-Jacques de Lapoyade, qui étaient le fils et le gendre de son mari.

<sup>108</sup> in Féret : Statistiques générales de la Gironde, tome 3, biographies 1889.

**Jean Lys** (°Plassac vers 1694 +avant le 6 février 1790<sup>109</sup>), *sieur du Plantis*, troisième fils de Jean Lys et d'Elisabeth Dallay. Il habita Nieul-le-Virouil et peut-être Saint-Genis de Saintonge. Il avait épousé à Plassac, le 22 février 1724, Elisabeth Moufflet (+ sans doute en 1767) il avait acheté le domaine de Maine-Breuil, près de Nieul le Virouil. Ils eurent quatre enfants :

- 1- Jean Lys, né vers 1727, resté célibataire, il mourut avant 1811
- 2- Isaac Lys, né vers 1729, mort célibataire avant 1811
- 3-Jacques-Daniel Lys, qui suit
- 4-Marthe Lys, née vers 1734, décédée également sans alliance avant 1811.
- 5-Marie Lys

**Jacques-Daniel Lys** (°1731,sans doute à Nieul-le-Virouil (ou peut-être à Saint-Genis de Saintonge +Bordeaux 24 janvier 1813), négociant à Bordeaux.

Il vécut sans doute quelques années à Jonzac avant de se fixer à Bordeaux où ses "derniers enfants furent baptisés à partir de 1773 (à l'église Saint-André). L'acte de baptême de Jean-Jacques -janvier 1775- précise que Daniel Lys habitait rue du Chais de Farine. Celui de son dernier fils -octobre 1787- précise qu'il habitait paroisse Saint-Michel, sans doute déjà rue Richelieu, où fut signé le 20 décembre 1787 le contrat de mariage de sa fille Marie Elisabeth. En janvier 1793 -date de la mort de leur fille Henriette- les Daniel Lys habitaient rue Ausone, n°15.

Daniel Lys mourut dans l'hôtel de son gendre Daniel Guestier, 15, pavé des Chartrons- âgé d'environ 82 ans, et fut inhumé au cimetière protestant. Il est qualifié de "propriétaire" dans l'acte de décès.

Il avait épousé à Jonzac le 31 janvier 1762<sup>110</sup>, Marie Merzeau, fille de Jean et de Jeanne Chevalier (née à Jonzac) dont il eut au moins sept enfants :

- 1- Marie Elisabeth, née le 7 février 1765 ; épousa à Bordeaux en décembre 1787, Daniel GUESTIER, armateur à Bordeaux, fondateur de la Maison Barton & Guestier, anobli en 1816 par Louis XVIII, d'où une très nombreuse descendance..
- 2- Jacques-Daniel Lys, (°24 mai 1769 + célibataire en 1837 ?). Il assista peut-être à la signature du contrat de mariage de sa sœur Marie-Elisabeth et à son mariage ; il fut présent au baptême de sa nièce Marie Elisabeth Guestier en février 1789 (où il représente le parrain absent) et à ceux de ses nièces Jenny (avril 1791) et Jeanne-Mathilde Guestier (octobre 1798, il fut parrain de cette dernière).

---

<sup>109</sup> date de la déclaration de mariage de son fils Daniel

<sup>110</sup>Il déclara son mariage, ainsi que les enfants qui en étaient nés, au siège du présidial de Bordeaux, le 6 février 1790, conformément aux dispositions de l'Edit de Tolérance, en présence de 4 témoins: Jean Mathieu Faure, Elie Conte et Pierre-Auguste Guestier, capitaines de navire et Pierre Marraud, négociant.

- 3- Jeanne, dite Jenny, Lys (°30 juillet 1770 +19 octobre 1834 à Courpignac<sup>111</sup>). Elle épousa à Bordeaux le 8 juin 1791, Jacques Chastellier, fils aîné de Jacques Chastellier, décédé, et de Marie-Anne d'Aulnis ; le mariage fut béni par le pasteur Silva Blachon après "la publication des bans et dispense de deux par l'officier civil à Bordeaux ainsi que la triple publication faite au civil par M. le curé de Courpignac et d'après le certificat de publication dans l'Eglise protestante de Jonzac ainsi que dans la nôtre". Les témoins étaient Pierre et Jean-Pierre Marraud, négociants, demeurant paroisse Saint-Paul, Gabriel Faure, négociant et Pierre-Auguste Guestier, capitaine de navire, tous deux demeurant paroisse Saint-Pierre.

Jacques Chastellier était né en 1764 ou 1766. Il assista avec sa future femme au baptême de Marie-Elisabeth Guestier. Il habitait, au moment de son mariage, à Montplaisir, paroisse de Courpignac (canton de Mirambeau) où il mourut le 15 octobre 1805, à l'âge de 39 ans : il était qualifié de "marchand de bois" (déclaration faite par Jean Genet et Jean Chastellier).

Ils eurent au moins trois filles (qui assistèrent avec leur mère au mariage de leur cousine Marie Sorbé en avril 1810).

- a- Allida épousa Jean-Pierre Thomas Boisgiraud<sup>112</sup> (°1793 +1853), ancien élève de l'Ecole Polytechnique, professeur de Physique (en 1827) à la Faculté des Sciences de Toulouse
- b- Aspasia épouse J.A.Chastellier
- c- Suzanne, (°1794 à Montplaisir +1869), épousa le 23 octobre 1839 (contrat Me Stavelot à Saint-Genis) Philippe Michelet, docteur en médecine (+15 mars 1875) sans postérité ; étaient propriétaires du Maine-Breuil

- 4- Anne-Sophie Lys (°20 novembre 1771 +7 avril 1846, 11, rue du champ de Mars à Bordeaux) elle épousa à Bordeaux le 10 juillet 1790, Jacques-Daniel Sorbé, négociant, demeurant rue des Allemandiers fils de Pierre Sorbé<sup>113</sup> et de Marie Conte<sup>114</sup> ; La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le pasteur Jacques Olivier en présence des témoins suivants : Jean Durand, fils aîné, commissionnaire, habitant rue du chais de farine, paroisse Saint-pierre, François-Marie Aubusson, contrôleur des fermes et Matthieu Larrat, raffineur demeurant tous deux rue des Allemandiers, paroisse St Michel ; Jacques Corbière, concierge résidant rue muguet, même paroisse. Daniel Sorbé était né le 25 juillet 1754 à Bordeaux et avait été baptisé le

---

<sup>111</sup> la déclaration du décès fut faite par ses gendres, Jean-Pierre Thomas Boisgiraud, professeur de chimie à Toulouse et Jacques Auguste Chastellier, propriétaire, demeurant à Tugeras, devant Pierre Jacques Chastellier, maire de la commune

<sup>112</sup>La famille Thomas Boisgiraud eut son patronyme modifié en Thomas de Boisgiraud par un jugement du tribunal de Saintes en date du 1er juin 1897; un fils né de ce mariage, Joseph, épousa en 1863 une petite fille de Marie-Elisabeth Lys, Natahlie de Courssou de Pécany.

<sup>113</sup>Négociant raffineur, d'une famille originaire de l'Agenais fixée à Bordeaux au 18<sup>e</sup> siècle.

<sup>114</sup>elle était la tante de Daniel Guestier.

lendemain à la cathédrale Saint-André. Il avait assisté au mariage de son oncle Elie Conte (février 1776) et à celui de son cousin Daniel Guestier (décembre 1787) et fut parrain de sa nièce Mélanie Conte (mai 1790).

Les Daniel Sorbé assistèrent au mariage de Jenny Lys (juin 1791) et Daniel Sorbé déclara le décès de sa belle-sœur, Henriette Lys, en février 1793 ; il habitait 5, rue des Allemandiers. Daniel Sorbé attesta les naissances de ses neveux J-Théodore (mai 1795), Jean-Pierre (juillet 1796) et Pierre-Edouard Sorbé (novembre 1800). dans l'acte de déclaration de la naissance de sa fille Elizabeth (décembre 1797) il est qualifié de raffineur. Après mars 1804, les Daniel Sorbé s'installèrent 53, rue Saint-Rémy ; c'est là que fut signé le contrat de mariage de leur fille Marie avec Philippe Nairac en avril 1810 (le mariage civil eut lieu en mai), Daniel Sorbé fut parrain de son petit-fils Jacques-Edmond Nairac (mars 1811) et sa femme d'un autre petit-fils, Georges Nairac (février 1816)

Daniel Sorbé porta par la suite le surnom de Lormont, où il avait acquis une maison de campagne, comme le montre sa signature au mariage de sa fille Elisabeth avec Jacques Bertrand en septembre 1831

Il mourut à son domicile bordelais le 29 octobre 1831 à l'âge de 77 ans (déclaration faite le même jour par son gendre J. Bertrand et Elie Merzeau ; il fut inhumé dans le cimetière protestant de la rue Judaique, le pasteur Maillard présidant les obsèques.

Les Daniel Sorbé avaient eu au moins 6 enfants : trois fils, dont 2 moururent semble t-il jeunes et sans alliance, et trois filles :

- a) Jacques-Daniel (°1793)
- b) Pierre-Daniel (°1795 +1874)
- c) Jacques-Daniel (°1800)
- d) Marie (°1791 +1868), épouse de Philippe Nairac, (°1782 +1877) raffineur, d'une famille de l'Albigeois dont plusieurs membres s'étaient fixés à Bordeaux fin 17<sup>e</sup>-début 18<sup>e</sup>. Ils ont une nombreuse descendance en France et a L'Ile Maurice
- e) Elisabeth (°1797 +1874), épouse de Jacques Bertrand
- f) Marie-Elisabeth (°1804-1822), célibataire.

5- Anne-Henriette Lys (°Bordeaux le 31 janvier 1773 + Bordeaux le 31 janvier 1793<sup>115</sup>). Elle fut baptisée à la cathédrale Saint-André, ayant pour parrain et marraine Isaac et Anne Merzeau, son oncle et sa cousine ; Ceux-ci, absents comme le père de l'enfant, furent représentés par Bertrand Casties et Catherine Chouteau, qui "n'ont su signer".

---

<sup>115</sup> déclaration faite le lendemain par Daniel Sorbé, son beau-frère et par Joseph Boudet, marchand

Elle assista à la signature du contrat de mariage de sa sœur Marie-Elisabeth et peut-être au baptême de sa nièce Marie-Elisabeth Guestier et fut encore présente aux mariages de sa cousine Jeanne-Elisabeth Lys (mai 1790) et de ses sœurs Anne-Sophie (juillet 1790) et Jenny (juin 1791).

- 6- Jean-Jacques Lys (°Bordeaux 7 janvier 1775), baptisé le lendemain à la cathédrale Saint-André, ayant pour parrain et marraine Jean et Jeanne Merzeau, absents et représentés par deux illettrés, Pierre Bourdet et Marianne Rivet. Il vivait encore en février 1790, lors de la déclaration de mariage de ses parents.

Denis FAURE



## QUESTIONS

### **04-23 CARPENTIER**

Je recherche tout renseignement sur Jean Baptiste (Batist) Carpentier, né à Calais (date de naissance inconnue). Il a été boulanger à Flessingue (Pays-Bas) et s'est marié en 1786 avec Marie Angélique Estere (née à Lille). Il a payé son « trouwged » (taxe de mariage ?) le 13 mars 1786 à Middelbourg (Pays-Bas) et le lendemain à Flessingue.

Les parents d'Angélique Estere sont probablement Pieter Joseph Estere, chaudronnier, né ca 1746, décédé à Flessingue le 4 août 1815 et Johanna van de Walle, née ca 1740, décédé à Middelbourg le 19 mai 1820.

F.A. CARPENTIER ALTING

### **04-24 FAMILLE CARPENTIER**

Je recherche la copie de l'article concernant « Les CARPENTIER », paru dans « Jadis », IV, 1900, pages 164 et suivantes. Ce numéro ne se trouve pas à la Bibliothèque nationale.

F.A. CARPENTIER ALTING

### **04-25 LE MARCHAND**

Ma recherche se situe dans le bocage normand, au sud de Thury-Harcourt, entre Condé-sur-Noiraud et Flers, où l'on trouve nombre de (Le) Marchand.

Je recherche un émigré : Jacques Le Marchand parti de La Rochelle en 1656. J'ai effectué des recherches aux archives de Caen, mais il existe aussi des documents dans l'Orne, à Alençon et je ne puis m'y rendre.

Un chercheur connaîtrait-il cette famille, ou aurait-il étudié le pasteur Le Marchand, ministre à Roufeugeraï et Condé ?

J'ai consulté tous les bulletins de la SHPF sur le sujet et les ouvrages concernant cette famille à la bibliothèque de la SHPF.

Par ailleurs je recherche les cotes des travaux de Lesens sur cette région pouvant se trouver à la BSHPF et remercie tout chercheur qui pourra me communiquer des renseignements sur la famille Le Marchand.

A. OSSELIN

## REPONSES

### **00.00 VAN ROBAIS**

Sans pouvoir répondre précisément sur la localisation de l'ancienne généalogie manuscrite de la famille, j'ai mis la main sur quelques documents qui complètent pour le XIXe siècle, les notices figurant dans La France Protestante et dans La Banque Protestante en France, de Herbert Lüthy.

- I. Abraham van Robais, associé de la manufacture d'Abbeville, fait construire, de 1751 à 1754 une « folie », le château de Bagatelle, aux portes d'Abbeville. Il épouse Marie Madeleine Dumoustier, fille de Jacques Dumoustier de Vâtre, secrétaire du roi, demeurant à Saint-Quentin où il dirige une blanchisserie, et Madeleine Le Serrurier, Ils ont au moins sept enfants,
  1. Sophie Dorothée van Robais, morte vers 1821 a épousé en 1759 Michel Harmensen, écuyer, consul de Suède à Bordeaux, puis consul général de Suède en France, demeurant à Paris en 1779, mort avant 1795, d'où :
    - a. Abraham Charles Marcel Harmensen, né le 22 décembre 1766 à Bordeaux, baptisé en janvier 1767 à l'Ambassade de Suède à Paris, sans doute mort jeune.
    - b. Chevalier Jean Etienne Juste Harmensen, né le 20 mai 1779 à Paris, baptisé le 21 mai à l'Ambassade de Suède à Paris, propriétaire demeurant à Paris, donne une procuration en 1821 à Abraham François Louis d'Escherny, demeurant à Paris ; vivant en 1823, mort vers 1824.
  2. Abraham van Robais, demeurant à Abbeville, mort avant 1824, (sans doute, d'après la France Protestante, Josse Abraham van Robais, né vers 1730, mort le 30 décembre 1789, marié en 1748 ou 1749 avec Anne Marie van Robais, fille d'Isaac van Robais et de Marguerite Guillaumot (ou Guillemeau de La Bergerie), d'où :
    - a. Madeleine Sophie van Robais, née vers 1755, morte avant 1824, épouse le 22 avril 1771 Jean Jacques Hogguer (1747-1812) , nommé commissaire général de la Marine des Provinces Unies en France en 1782, fils de Daniel Hogguer et Marie Anne van Robais. Elle a laissé deux filles.
  3. Isaac van Robais, à Abbeville, mort avant 1781, (sans doute, d'après la F.P. Jacques Isaac, qui épouse en 1751 sa cousine Marguerite Julie van Robais), d'où quatre enfants, morts avant 1824 :
    - a. Daniel van Robais, baptisé à Abbeville par le pasteur Pélissier le 26 novembre 1767.

- b. Samuel Isaac van Robais, épouse en 1781 Louise Angélique Charlotte de Bombelles, de Montauban, fille de Jean Charles Philippe de Bombelles et de Marthe Camp, d'où une fille :
    - Louise Charlotte Emilie van Robais, baptisée le 6 novembre 1783.
  - c. Marie Henriette van Robais, épouse en 1777 à Tournai, ville occupée par les Provinces-Unies, où les protestants du Nord de la France allaient se marier, Paul Daunous, sous-brigadier des mousquetaires de la garde.
  - d. Anne Marguerite Adélaïde van Robais, épouse en 1782 Nicolas Bourcard. Celui-ci était lieutenant-sous-aide major du régiment suisse de Bocard en 1777 et 1779, lieutenant-aide-major du même régiment, devenu de Salis-Samade en 1783, puis plus tard capitaine.
4. André van Robais, à Abbeville. La société familiale étant dissoute, il cède la manufacture des Rames en 1802. Il épouse en 1753 Perrette Madeleine Dumoustier, fille de Pierre Jacques André Suzanne Dumoustier de Vâtre et Charlotte Madeleine Valmalette, d'où
- a. André Pierre Jacques van Robais, baptisé le 29 août 1761. mort avant 1824, laissant un fils.
5. Emmanuel van Robais, baptisé le 1<sup>er</sup> mars 1734 à Abbeville, sans doute mort jeune.
6. Théophile van Robais, mort à Abbeville ou en Hollande. C'est sans doute lui qui épouse Jeanne Julie van Robais, fille de Pierre van Robais et Suzanne Marie Gastebois. Théophile van Robais a :
- a. Une fille morte avant 1824, sans doute en Hollande.
7. Madeleine Judith van Robais, morte à Paris entre 1776 et 1824, épouse Jean Baptiste Isaac de Brissac, écuyer, seigneur de Sauxay et autres lieux, manufacturier drapier à Saint-Quentin, (d'une famille originaire du Dauphiné, confirmée noble en 1715), mort avant 1824. C'est dans le jardin de M. de Brissac que furent enterrés les protestants de Saint-Quentin, au moins de 1759 à 1780. Il était veuf sans enfants de Anne Julie Gastebois, morte le 8 septembre 1742, fille de Jean Gastebois et Marie Anne Dargent. D'où quatre filles :
- a. Marie Anne Elisabeth Emilie de Brissac, vivante en 1824, épouse en janvier 1771 le comte *François* Louis d'Escherny, né le 23 novembre 1733 à Lyon, mort le 15 juillet 1815 à Paris, conseiller du roi de Prusse, chambellan du roi de Wurtemberg, comte de l'Empire romain en 1785, fils de Jean François, chevalier d'Escherny, négociant-banquier, consul du roi de Pologne à Lyon, et Anne Pourtalès. François Louis d'Escherny devint l'ami de Jean-Jacques Rousseau durant son séjour à Môtiers en 1764 1765, et raconte ses excursions avec le philosophe dans ses *Mélanges de*

*littérature, d'histoire, de morale et de Philosophie*, publiés à Paris en 1811.  
Ils sont les parents de :

- Jean Baptiste d'Escherny, né le 26 novembre 1771 à Lyon, baptisé dans la religion protestante le 10 décembre, mort le 5 septembre 1774 à Lyon.
  - Jeanne Judith d'Escherny, née le 14, baptisée le 27 novembre 1773 à Lyon.
  - Marguerite Henriette d'Escherny, cousine germaine de Louise Pauline Sophie Nordingh de Witt, présente à son mariage en 1795.
  - Abraham Louis, comte d'Escherny, mort protestant le 22 avril 1842 à Paris, maire de Nangis, épouse en 1810 Mélanie Bourlet, née en 1793, fille de Daniel Bourlet et Thérèse Peroux, d'où deux enfants.
- b. Pierre Henriette Victoire de Brissac de Sauxay, vivante en 1824, épouse le 2 janvier 1774 à l'Ambassade de Danemark Pierre Casimir Nordingh de Witt, écuyer, consul de Danemark à La Rochelle, né le 29 janvier 1750 à La Rochelle, demeurant à Saint-Quentin de 1779 à 1793, puis à Paris à partir de 1800, mort entre 1822 et 1824, sans doute à Paris, fils de Gustave Nordingh de Witt, consul de Danemark, négociant à La Rochelle et Marie-Anne Chevallier, d'où :
- Jean Baptiste Casimir Nordingh de Witt, né à La Rochelle le 23 octobre 1774, baptisé le 19 mars 1776 à la chapelle de l'Ambassade du Danemark à Paris.
  - Otto Nordingh de Witt, né le 26 décembre 1776 à Saint-Quentin, baptisé le 16 juillet 1777 à l'Ambassade de Danemark.
  - Louise Pauline Sophie Nordingh de Witt, née le 9 juin 1779 à Saint-Quentin, baptisée le 12 novembre 1780 à l'Ambassade de Danemark ; y épouse le 9 juin 1795 son cousin germain Abraham Jean Louis d'Albenas de Sullens, (voir ci-dessous).
  - Salomon Benjamin Ernest Nordingh de Witt, né le 31 juillet 1781 à Saint-Quentin, baptisé à l'Ambassade du Danemark le 3 avril 1783.
  - Jean Gustave Emile Nordingh de Witt, né le 27 octobre 1788, à Saint-Quentin, baptisé le 28 décembre 1788 à l'Ambassade du Danemark.
- c. Magdelaine de Brissac de Sauxay, épouse N. Paulet ; elle est marraine en 1780 et morte avant 1824.
- d. Marie Anne Sophie de Brissac de Sauxay, morte avant 1795, épouse le 12 novembre 1768 à l'Ambassade de Suède Henri Céphas (Charles) Louis (Henri) d'Albenas de Sullens, de Lausanne, d'une famille nîmoise du Refuge, (Voir *France Protestante*) ancien officier au régiment suisse

d'Erlach en 1795, fils de Charles d'Albenas de Sülens et Marie Claudine Mayor, d'où :

- Abraham Jean Louis d'Albenas de Sullens, officier de dragons au service de la République de Berne, épouse le 9 juin 1795 à la chapelle de l'Ambassade de Danemark, sa cousine germaine Louise Pauline Sophie Nordingh de Witt, de Saint-Quentin, fille de Pierre Casimir Nordingh de Witt, consul de Danemark en France, ayant le département de La Rochelle, demeurant à Paris, et de Pierrette Henriette Victoire de Brissac.

Sources :

- H. Lüthy, *op.cit.*
- *La France Protestante*
- Janine Driancourt-Girod, « L'utilisation des chapelles d'Ambassades scandinaves par les marchands luthériens des ports de l'Océan de France au XVIIIe siècle », dans *B.S.H.P.F* tome 147 (2001) p. 225 ss.
- Janine Driancourt-Girod, *Registres des Communautés luthériennes des Ambassades de Suède et du Danemark à Paris de 1679 à 1810*, édition Cercle Généalogique d'Alsace 2002.
- Robert Cramer, *Les Pourtalès 1300-2000*, éditions familiales 2000, p. 23-24.
- Roland Gennerat, *Histoire des Protestants à Lyon, des origines à nos jours*, édition au jet d'encre 1994.

T. Du PASQUIER

**04-11 BOULANGER - SERRIZIER**

Voici quelques membres de cette famille Boulanger, de Pons, qui sont peut-être les ascendants de Mathieu :

I. Etienne Boulanger, marchand à Pons (Charente Maritime), épouse le 16 octobre 1604 à Pons, dans la religion réformée, Anne MARON, qui se remarie le 23 décembre 1623 à Pons, avec Adam Moré, d'où :

II. Mathieu Boulanger, de Pons, épouse le 22 novembre 1637 à Pons, Anne GIRAUD, fille d'Isaac Giraud, de Pons et de Sarah MARCHAIS, d'où :

III. Esther Boulanger, épouse Pierre ARBOUIN.

Maurice BOUCHON

## 00.00 LERIGET (de)

Voici quelques éléments sur cette famille :

Registres catholiques de La Roche-Chalais, paroisse Saint-Aigulin, consultés jusqu'en 1749 :

Jacques de Leriget de Vermont, demeurant au bourg de la Roche-Chalais : Il est cité en 1763 avec son plus jeune fils Pierre Leriget (3 E 6911) et vit encore en 1768. Il épouse Jeanne Rougier, fille de Pierre Rougier, d'où :

1. Arnaud Lerigé, né vers 1741, enterré le 28 mars 1743 à La Roche-Chalais.
2. Suzanne Lerigé, baptisée le 8 juillet 1742, enterrée le 18 mars 1743 à La Roche-Chalais.
3. Pierre Lerigé, né le 31 juillet, baptisé le 1<sup>er</sup> août 1743, mort le 9, enterré le 10 août 1743 à La Roche-Chalais.
4. Anne de Leriget, née et baptisée le 24 avril 1747 à La Roche-Chalais.
5. Elisabeth Leriget, vraisemblablement née après 1749, épouse par contrat du 30 mai 1763 à La Rochelle (Tardy, notaire), mariage réhabilité en 1788, Jean Texier, négociant, fils de Pierre Texier, négociant, et de Jeanne Liège, d'Angoulême.
6. Charles de Leriget Vermont, mort avant 1807, supprime sa particule à la Révolution, ancien officier d'infanterie en 1777, propriétaire à la Roche-Chalais en 1803, épouse le 16 mars 1777 à Pons (Registres réformés) Marie Anne *Suzanne* Arbouin, morte après 1807, fille de Jean François Jérôme Arbouin, écuyer, sieur d'Usson, Conseiller à la Cour des Aides de Guyenne et de Suzanne Garesché . Ils ont au moins deux enfants.
7. Pierre Leriget, plus jeune fils de Jacques Leriget de Vermont en 1763. C'est probablement lui qui épouse Marie Faure, née vers 1762, fille de François Faure, écuyer, sieur du Maire et de Louise Marie Crespin.

On note dans les tables décennales de l'état-civil de La Roche-Chalais ;

Naissance Lerigé Alfred, 2 juillet 1821.

Décès .... Lerigé, 7 avril 1823

Décès .... Lerigé, 20 avril 1823

H. BESSON-IMBERT